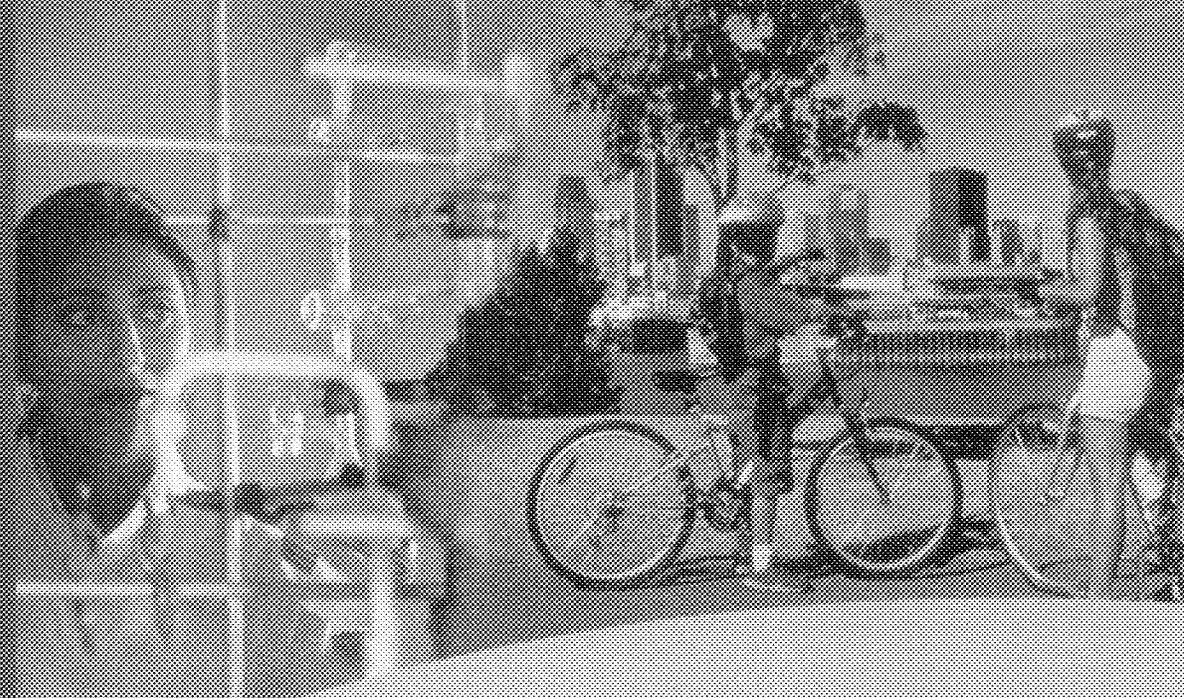


Recherche, Science et Technologie



Budget
2003-2004

Renseignements particuliers



Développement
économique
et régional

Québec



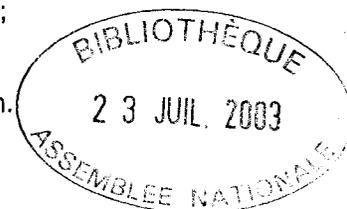
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL

RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2003-2004

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Demande de renseignements	Onglet
1- Mandats donnés à la Société immobilière du Québec pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers en régie et/ou par sous-contrats en 2002-2003.	1
2- Liste de toutes les activités de recherche ou programmes menés conjointement avec d'autres ministères ou organismes. État de situation sur ces activités, dont notamment les sommes d'argent engagées, le personnel affecté à ces projets ou programmes et les rapports d'évaluations.	2
3- Prévisions budgétaires pour l'année 2002-2004 et compressions demandées par le Conseil du trésor pour le ministère et pour tous les organismes sous la juridiction du ministre.	3
4- Copie à jour de la liste de classement de tous les documents disponibles au ministère (et au sein des organismes sous la juridiction du ministre) tel que prescrit par la <i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i> .	4
5- Nombre de missions commerciales menées au cours de la dernière année, nombre d'entreprises participantes et résultats quantifiables obtenus.	5
6- Bilan des programmes d'aide à l'exportation en 2002-2003 et résultats obtenus.	6
7- Bilan des représentations commerciales du Québec au Canada et à l'étranger en 2002-2003 et résultats obtenus.	7
8- État de situation du suivi donné aux engagements contenus dans le plan Québec-Régions en précisant les sommes versées pour 2002-2003 ainsi que les prévisions pour 2003-2004.	8
9- Liste des activités gouvernementales en matière de commerce extérieur en 2002-2003, coûts s'y rattachant et résultats obtenus.	9
10- Dépôt de la correspondance ministérielle en 2002-2003 dans les dossiers de commerce extérieur.	10
11- Bilan des activités de chacun des bureaux régionaux du ministère pour la dernière année disponible.	11
12- Liste et copie des études et avis produits à l'interne comme à l'externe ainsi que les honoraires s'y rattachant.	12
13- En 2002-2003, pour chacun des programmes administrés par ce qu'était le ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), autres que ceux administrés par Investissement-Québec, combien d'entreprises ont appliqué et combien d'entre elles ont été jugées admissibles.	13
14- Liste des demandes sous analyse actuellement au ministère et état d'avancement des travaux par programme.	14
15- En 2002-2003, pour chacun des programmes administrés par ce qu'était le MIC, autres que ceux administrés par Investissement-Québec, la liste des entreprises ayant bénéficié d'une aide en indiquant : a. montant de l'aide financière consentie par entreprise, par programme et par région; b. nature de l'aide consentie par entreprise, par programme et par région; c. nombre d'emplois créés par entreprise, par programme et par région; d. nombre d'emplois existants; e. répartition géographique; f. investissements générés par entreprise, par programme et par région.	15



Demande de renseignements	Onglet
16- Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant l'intervention de l'État (et/ou intervention de l'État) dans le développement économique.	16
17- Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant l'impact sur l'économie du Québec des solutions financières et/ou programmes d'I-Q et du MIC.	17
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE	
96- Dans le cadre de la mission horizontale du MRST, montants alloués, directement ou indirectement, par le MRST, (le MEQ ou tout autre ministère), à chaque Centre de liaison et de transfert (CLT), rapport d'activité de chaque centre, dernier rapport d'évaluation.	18
97- Dans le cadre de la mission horizontale du MRST, montants alloués, directement ou indirectement, par le MRST, (le MEQ ou tout autre ministère), à chaque Centre collégial de transfert de technologie (CCTT), rapport d'activité de chacun de ces centres et dernier rapport d'évaluation.	19
98- Liste des entreprises qui se sont prévaluées du crédit d'impôt remboursable pour services d'adaptation technologique, volet liaison et transfert et volet information concurrentielle en 2002-2003. Préciser, pour chaque CLT et chaque CCTT, le nombre d'entreprises qui se sont prévaluées de leurs services pour justifier une demande de crédit d'impôt et le montant des crédits d'impôts obtenus. Prévisions pour 2003-2004.	20
99- Dernier rapport d'activité du CRIQ et dernier rapport d'évaluation, montants alloués par le MRST ou le MIC au CRIQ, nombre d'entreprises qui se sont prévaluées des services au CRIQ en 2002-2003, la liste de ces entreprises et la valeur des contrats.	21
100- Rapport d'activité de chaque centre de veille concurrentielle, montants alloués directement ou indirectement à chaque centre de veille.	22
101- Dépôt de toutes les ententes internationales et de toutes les ententes Canada-Québec en matière de soutien à la recherche.	23
102- Dans le cadre de la mission horizontale du MRST, dépôt des rapports d'activité de recherche de chaque établissement d'enseignement supérieur du Québec.	24
103- Pour chacun des grands fonds subventionnaires, le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies, le Fonds de recherche en santé, préciser les montants totaux alloués au soutien aux étudiants chercheurs, que ce soit directement par l'intermédiaire de bourses ou indirectement, soit par les équipes de recherche ou les centres de recherche subventionnés.	25
104- Pour chaque centre ou groupe de recherche subventionné par un grand fonds subventionnaire, dépôt des rapports d'activité et du dernier rapport d'évaluation.	26
105- Rapport du comité des présidents de fonds.	27
106- Nombre, répartition par région et répartition par secteur d'activité : des chercheurs qui ont bénéficié du congé fiscal pour chercheur étranger, des chercheurs qui ont bénéficié du congé fiscal pour expert étranger, des chercheurs québécois qui ont bénéficié de ces programmes lors d'un retour au Québec.	28
107- Ventilation des sommes versées en 2002-2003, en crédits d'impôt selon que la R&D a été faite à l'intérieur de l'entreprise ou qu'elle a été faite en partenariat ou par contrat avec un centre de transfert technologique, un centre de recherche gouvernemental ou un établissement d'enseignement supérieur.	29
108- Liste des projets et montants alloués par Valorisation Recherche Québec; critères utilisés dans la sélection des projets, mécanismes prévus pour vérifier si le projet a atteint les objectifs pour lesquels les montants ont été alloués, évaluation de l'atteinte des objectifs pour les projets qui ont bénéficié d'une aide les années précédentes.	30

Demande de renseignements**Onglet**

- | | | |
|------|---|----|
| 109- | Liste des projets et montants alloués par Génome Québec; critères utilisés dans la sélection des projets, mécanismes prévus pour vérifier si le projet a atteint les objectifs pour lesquels les montants ont été alloués, évaluation de l'atteinte des objectifs pour les projets qui ont bénéficié d'une aide les années précédentes. | 31 |
| 110- | Dans le cadre de la mission horizontale du MRST, liste de toutes les activités de recherche ou programmes menés par d'autres ministères ou organismes gouvernementaux, état de la situation sur ces activités, dont notamment : les sommes engagées, le personnel affecté à ces projets ou les programmes et rapports d'évaluation. | 32 |
| 111- | Liste des entreprises ou consortiums d'entreprises qui ont bénéficié d'un visa favorable et liste de ceux et celles qui ont reçu un avis défavorable pour crédit d'impôt pour des projets de recherche précompétitive et montant du crédit d'impôt. | 33 |
| 112- | Copie à jour de la liste de classement de tous les documents disponibles dans votre ministère ou organismes tels que prescrit par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. | 34 |
| 113- | État de situation du suivi donné aux engagements contenus dans le plan Québec-Régions en précisant les sommes versées pour 2002-2003 ainsi que les prévisions pour 2003-2004. | 35 |

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 1- Mandats donnés à la Société immobilière du Québec pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers en régie et/ou par sous-contrats en 2002-2003.

Réponse :

Sera répondue par le Conseil du trésor.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Étude des crédits 2003-2004

Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle

QUESTION 2 - Liste de toutes les activités de recherche ou programmes menés conjointement avec d'autres ministères ou organismes. État de situation sur ces activités, dont notamment les sommes d'argent engagées, le personnel affecté à ces projets ou programmes et les rapports d'évaluations.

Réponse :

Activité : Observatoire-réseau du système d'innovation québécois (ORSIQ)

Objectif : encadrer et enrichir les activités de veille et de prospective en matière de recherche, de science, de technologie et d'innovation et assurer la concertation des ministères et organismes actifs en ces matières.

Partenaires du MDER : l'ORSIQ regroupe trois missions du ministère du Développement économique et régional (Recherche, Science et Technologie; Industrie et Commerce; Régions) et les organismes suivants : le Consortium canadien sur les indicateurs de science et d'innovation (CSIIC), le Conseil de la science et de la technologie (CST), l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT), le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) et le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ).

État de situation des activités : l'ORSIQ a été créé en avril 2002. Le ministère et l'ORSIQ ont développé conjointement un premier produit : le *tableau de bord du système d'innovation québécois*. Celui-ci a été mis en ondes le 17 juin 2003 sur le site Web du MDER. L'ORSIQ procède présentement à l'élaboration de la vision du *tableau de bord des systèmes régionaux d'innovation*.

Montant engagé : 810 000 \$ (contrats pour les exercices financiers 2001-2002 à 2004-2005)

Personnel régulier affecté : 2,0 années-personnes (exercice financier 2002-2003)

Activité : Observatoires régionaux

Objectif : assurer, en collaboration avec l'ORSIQ, un suivi continu de l'évolution des systèmes régionaux d'innovation, documenter les « opportunités » de développement propres aux spécificités régionales et soutenir les décideurs et acteurs tant régionaux que provinciaux dans leurs décisions stratégiques.

Partenaires du MDER : outre les partenaires de l'ORSIQ, le Conseil régional de développement de la Mauricie, le Conseil régional de développement de l'Estrie et le Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent.

État de situation des activités : mise en place, en mars 2003, de trois projets pilotes d'observatoire régional (régions du Bas-Saint-Laurent, de l'Estrie et de la Mauricie). Chaque observatoire procède actuellement à la mise en place de sa structure organisationnelle et de ses produits et services prévus à son plan d'affaires.

Montant engagé : 390 000 \$ (130 000 \$ par projet pilote, répartis sur trois exercices financiers : 2001-2002 à 2003-2004)

Personnel régulier affecté : 1,0 année-personne (exercice financier 2002-2003)

Le MDER procédera à l'évaluation de chaque observatoire régional à l'automne 2004.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 2 - suite

Activité : Carte des compétences en recherche au Québec

Objectifs : le projet *Carte des compétences en recherche au Québec* est né de la *Politique québécoise de la science et de l'innovation* (PQSI), adoptée en janvier 2001. Il s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec d'enrichir son suivi de la recherche et de l'innovation. Le projet poursuit les objectifs suivants :

- faciliter le repérage des compétences en recherche universitaire;
- permettre aux universités québécoises de mieux définir leur compétence ainsi que leur stratégie de développement de la recherche;
- répondre aux demandes d'information provenant des milieux politique, scientifique et entrepreneurial;
- favoriser la collaboration entre les chercheurs d'ici et d'ailleurs.

Le projet *Carte des compétences en recherche au Québec* comprend trois dispositifs informationnels :

- le Répertoire de la recherche publique au Québec (répertoire des chercheurs : CV, domaine de recherche, publications, etc.);
- l'Entrepôt de données dénominalisées, de statistiques et d'indicateurs;
- le Registre des regroupements de recherche au Québec (instituts, centres, groupes, etc.).

Partenaires du MDER : le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT), le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) et le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ). Le ministère de l'Éducation participe également au développement du projet.

État de situation des activités :

- Répertoire de la recherche publique au Québec : mise en ligne depuis plus d'un an sur le site Web des trois Fonds de soutien à la recherche.
- Entrepôt de données dénominalisées, de statistiques et d'indicateurs : mise en ligne réalisée en mode test auprès de quelques partenaires ciblés. La mise en ligne officielle est prévue à l'automne 2003.
- Registre des regroupements de recherche au Québec : mise en ligne prévue en 2004.

Montant engagé : 900 000 \$ (contrats pour les exercices financiers 2001-2002 à 2003-2004)

Personnel régulier affecté : 3,5 années-personnes (exercice financier 2002-2003)

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 3 - Prévisions budgétaires pour l'année 2002-2004 et compressions demandées par le Conseil du trésor pour le ministère et pour tous les organismes sous la juridiction du ministre.

Réponse :

Les prévisions budgétaires apparaissent au Livre des crédits 2003-2004.

Compressions :

Programme 03, élément 01 : Coordination et mise en oeuvre	1 043,2 \$
Programme 03, élément 03 : Fonds de recherche en santé du Québec	5 075,0 \$
Programme 03, élément 04 : Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture	3 121,7 \$
Programme 03, élément 05 : Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	2 572,1 \$
Programme 03, élément 06 : Soutien à la recherche et à l'innovation	8 671,2 \$
TOTAL	20 483,2 \$

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 4 - Copie à jour de la liste de classement de tous les documents disponibles au ministère (et au sein des organismes sous la juridiction du ministre) tel que prescrit par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Réponse :

Conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), la liste de classement des ministères et organismes est disponible pour consultation sur place et pendant les heures habituelles de travail.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 5 - Nombre de missions commerciales menées au cours de la dernière année, nombre d'entreprises participantes et résultats quantifiables obtenus.

Réponse :

Ne s'applique pas.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 6 - Bilan des programmes d'aide à l'exportation en 2002-2003 et résultats obtenus.

Réponse :

Ne s'applique pas.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 7 - Bilan des représentations commerciales du Québec au Canada et à l'étranger en 2002-2003 et résultats obtenus.

Réponse :

Ne s'applique pas.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 8 - État de situation du suivi donné aux engagements contenus dans le plan Québec-Régions en précisant les sommes versées pour 2002-2003 ainsi que les prévisions pour 2003-2004.

Réponse :

Ne s'applique pas.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 9 - Liste des activités gouvernementales en matière de commerce extérieur en 2002-2003, coûts s'y rattachant et résultats obtenus.

Réponse :

Ne s'applique pas.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 10 - Dépôt de la correspondance ministérielle en 2002-2003 dans les dossiers de commerce extérieur.

Réponse :

Ne s'applique pas.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 11 - Bilan des activités de chacun des bureaux régionaux du ministère pour la dernière année disponible.

Réponse :

Ne s'applique pas.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle

QUESTION 12 - Liste et copie des études et avis produits à l'interne comme à l'externe ainsi que les honoraires s'y rattachant.

Réponse :

No contrat	Nom de la firme ou de l'individu	Mandat	Coûts (\$)	Mode d'octroi
09-007216	Conseillers en gestion et informatique C.G.I. inc.	Produire une étude technique sur l'infrastructure cible de développement.	24 450,00 \$	Appel d'offres
09-007208	Corporation d'hébergement du Québec	Fournir des services d'analyse et d'expertise technique ainsi que de gestion de projet relatif à la réalisation de projets d'immobilisations autorisés dans le cadre du Programme d'appui au financement d'infrastructures.	22 000,00 \$	Contrat négocié
09-007236	École nationale d'administration publique	Réaliser une analyse comparative sur des programmes d'aide et de subventions dans différentes administrations québécoises.	21 175,00 \$	Contrat négocié

N.B. : Les copies des études sont disponibles et seront produites sur demande.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 13 - En 2002-2003, pour chacun des programmes administrés par ce qu'était le ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), autres que ceux administrés par Investissement-Québec, combien d'entreprises ont appliqué et combien d'entre elles ont été jugées admissibles.

Réponse :

Ne s'applique pas.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 14 - Liste des demandes sous analyse actuellement au ministère et état d'avancement des travaux par programme.

Réponse :

Pour les programmes de subvention suivants :	
• Soutien aux centres de liaison et de transfert	1
• Aide à la relève en science et en technologie	3
• Aide financière au développement scientifique	7
• Programme de soutien à des initiatives internationales de recherche et d'innovation	10
• Programme de soutien aux initiatives de concertation régionale en recherche, science, technologie et innovation	30
• Soutien à la valorisation de l'invention technique ou technologique	31
• Appui au financement d'infrastructure	50

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 15 - En 2002-2003, pour chacun des programmes administrés par ce qu'était le MIC, autres que ceux administrés par Investissement-Québec, la liste des entreprises ayant bénéficié d'une aide en indiquant :

- a. montant de l'aide financière consentie par entreprise, par programme et par région;
- b. nature de l'aide consentie par entreprise, par programme et par région;
- c. nombre d'emplois créés par entreprise, par programme et par région;
- d. nombre d'emplois existants;
- e. répartition géographique;
- f. investissements générés par entreprise, par programme et par région.

Réponse :

Ne s'applique pas.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 16 - Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant l'intervention de l'État (et/ou intervention de l'État) dans le développement économique.

Réponse :

Ne s'applique pas.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 17 - Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant l'impact sur l'économie du Québec des solutions financières et/ou programmes d'I-Q et du MIC.

Réponse :

Ne s'applique pas.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 96 - Dans le cadre de la mission horizontale du MRST, montants alloués, directement ou indirectement, par le MRST, (le MEQ ou tout autre ministère), à chaque Centre de liaison et de transfert (CLT), rapport d'activité de chaque centre, dernier rapport d'évaluation.

Réponse :

Subventions de fonctionnement et de contrepartie allouées par le MDER

CENTRE DE LIAISON ET DE TRANSFERT	MONTANTS EN 2002-2003
Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM)	5 275 000 \$
Centre québécois de valorisation des biotechnologies (CQVB)	2 520 000 \$
Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO)	1 560 000 \$
Centre de recherche en calcul appliqué (CERCA)	2 700 000 \$
Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)	1 500 000 \$
Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA)	2 820 000 \$
TOTAL	16 375 000 \$

Autres participations gouvernementales

CENTRE DE LIAISON ET DE TRANSFERT	MONTANTS EN 2002-2003
Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM)	728 230 \$
Centre québécois de valorisation des biotechnologies (CQVB)	94 532 \$
Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO)	840 058 \$
Centre de recherche en calcul appliqué (CERCA)	25 000 \$
Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)	2 622 578 \$
Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA)	241 000 \$
TOTAL	4 551 398 \$

Les plus récents rapports d'activités disponibles des centres de même que les derniers rapports d'évaluation de chacun d'entre eux sont disponibles et seront produits sur demande.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 97 - Dans le cadre de la mission horizontale du MRST, montants alloués, directement ou indirectement, par le MRST, (le MEQ ou tout autre ministère), à chaque Centre collégial de transfert de technologie (CCTT), rapport d'activité de chacun de ces centres et dernier rapport d'évaluation.

Réponse :

Le MDER subventionne le fonctionnement de ces centres par son Programme de soutien aux CCTT qui a accordé en 2002-2003 une somme de 100 000 \$ à chacun des 23 centres reconnus lors de l'entrée en vigueur du programme.

De manière indirecte, le MDER a également supporté les CCTT en versant au Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT) une somme de 1 000 000 \$ en rapport avec le Programme pour le dégagement d'enseignement des chercheurs de collège pour l'exercice 2002-2003.

Pour sa part, au cours de l'exercice 2002-2003, le MEQ a accordé à chacun des 23 centres considérés plus haut une subvention annuelle de fonctionnement de 200 000 \$ et a également octroyé à chacun des cinq nouveaux CCTT annoncés en août 2002 une somme de 150 000 \$ pour les mêmes fins. Le MEQ a de plus versé à certains CCTT 1 500 000 \$ à même les crédits du Programme d'aide à la recherche technologique (PART).

Les subventions décrites ci-dessus ainsi que divers autres montants que le gouvernement a alloués à certains centres sont résumés dans le tableau annexé à la présente qui montre la participation gouvernementale totale à l'égard des CCTT.

Les plus récents rapports d'activités des 23 centres dont le MDER subventionne le fonctionnement sont disponibles et seront produits sur demande. Le premier exercice complet des cinq nouveaux CCTT depuis leur accréditation se terminera en 2003-2004 et un rapport d'activité sera alors produit.

Les premières évaluations requises par le Programme de soutien aux CCTT du MDER ne sont prévues qu'en 2004-2005.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 97 – Suite :

Centre collégial de transfert de technologie	Montants en
	2002-2003
Centre de géomatique du Québec inc.	386 695 \$
Centre d'études des procédés chimiques du Québec	652 528 \$
Centre de développement des composites du Québec	370 600 \$
Centre de transfert technologique de la mode	455 171 \$
Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy inc.	602 000 \$
Centre national en électrochimie et en technologie environnementale inc	540 504 \$
Centre de robotique industrielle inc.	478 618 \$
Centre Microtech du Collège de Sherbrooke inc.	598 095 \$
Centre collégial de transfert de technologie en biotechnologie	682 243 \$
Centre technologique en aérospatiale	416 879 \$
Centre de production automatisée	320 934 \$
Institut des communications graphiques du Québec	729 825 \$
Centre de technologie minérale et de plasturgie inc.	373 880 \$
Cintech agroalimentaire	560 000 \$
Musilab Inc.	300 000 \$
Groupe CTT - Centre des technologies textiles inc.	618 240 \$
Centre de recherche et de développement en agriculture	439 331 \$
Centre spécialisé de technologie physique du Québec inc.	522 689 \$
Centre de technologies des systèmes ordines inc.	452 495 \$
EQMBO-Entreprises Centre d'aide technique et technologique	498 803 \$
Centre spécialisé des pêches	890 330 \$
Centre spécialisé en pâtes et papiers	1 167 016 \$
Centre intégré de fonderie et de métallurgie inc.	718 258 \$
Centre collégial de transfert de technologie en oléochimie industrielle	150 000 \$
Institut du transport avancé du Québec	150 000 \$
Centre de transfert technologique en écologie industrielle	150 000 \$
Centre de photonique du Québec	150 000 \$
Centre de recherche appliquée en technologies maritimes	150 000 \$
TOTAL	13 525 134 \$

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 98 - Liste des entreprises qui se sont prévaluées du crédit d'impôt remboursable pour services d'adaptation technologique, volet liaison et transfert et volet information concurrentielle en 2002-2003. Préciser, pour chaque CLT et chaque CCTT, le nombre d'entreprises qui se sont prévaluées de leurs services pour justifier une demande de crédit d'impôt et le montant des crédits d'impôts obtenus. Prévisions pour 2003-2004.

Réponse :

Les CLT et les CCTT ne disposent pas de listes d'entreprises qui se seraient prévaluées du crédit d'impôt remboursable pour service d'adaptation technologique, volet liaison et transfert et volet information concurrentielle.

Les centres informent cependant les entreprises de l'existence de tels crédits.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Étude des crédits 2003-2004

Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle

QUESTION 99 - Dernier rapport d'activité du CRIQ et dernier rapport d'évaluation, montants alloués par le MRST ou le MIC au CRIQ, nombre d'entreprises qui se sont prévaluées des services au CRIQ en 2002-2003, la liste de ces entreprises et la valeur des contrats.

Réponse :

A) DERNIER RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CRIQ

Réponse :

- Rapport annuel 2001-2002 :
 - Rapport annuel présenté à la vice-première ministre, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie;
- Rapport annuel 2002-2003 en préparation.

B) DERNIER RAPPORT D'ÉVALUATION

Réponse :

- Il n'y a pas de rapport d'évaluation (voir le rapport annuel, section « Objectifs et performances »).

C) MONTANTS ALLOUÉS PAR LE MRST OU LE MIC

Réponse :

	RÉEL		BUDGET
	2001-2002	2002-2003	2003-2004
	M\$	M\$	M\$
Crédits annuels MDER-MRST	7,0	7,0	12,0
Crédits annuels MDER-MIC	8,0	8,0	8,0
Décrets MDER-MRST	2,5 (1)	8,7 (2)	
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	17,5	23,7	20,0
Moyenne	<hr/>		
	20,6		

(1) Décret no 384-2002 (2,5 M\$)

(2) Décrets no 725-2002 (5,4 M\$) et no 467-2003 (3,3 M\$)

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Étude des crédits 2003-2004

Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle

QUESTION 99 - Suite

D) NOMBRE D'ENTREPRISES QUI SE SONT PRÉVALUES DES SERVICES DU CRIQ EN
2002-2003, LA LISTE DE CES ENTREPRISES ET LA VALEUR DES CONTRATS

➤ Réponse :

Produits - Clientèle externe - 2002-2003

<u>Valeur</u>	<u>Nb clients</u>	<u>Valeur</u>
Moins de 5 000\$	888	1 697 363
5 000 à 10 000\$	132	942 368
10 000 à 25 000\$	83	1 282 659
25 000 à 50 000\$	32	1 110 834
50 000 à 100 000\$	15	1 044 535
100 000 à 500 000\$	19	3 927 921
500 000 \$ et plus	<u>4</u>	<u>3 149 969</u>
	1173	13 155 649
Autres produits		<u>979 476</u>
TOTAL		<u>14 135 125</u>

➤ La liste des entreprises, comprenant la valeur des contrats, est un document qui doit demeurer confidentiel puisque les noms et la valeur des contrats intervenus avec certains clients ne peuvent être dévoilés sans leur autorisation.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 100 - Rapport d'activité de chaque centre de veille concurrentielle, montants alloués directement ou indirectement à chaque centre de veille.

Réponse :

Ne s'applique pas.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 101 - Dépôt de toutes les ententes internationales et de toutes les ententes Canada-Québec en matière de soutien à la recherche.

Réponse :

En 2002-2003, la mission Recherche, Science et Technologie n'a signé aucune entente internationale en matière de recherche.

Il existe une cinquantaine d'ententes, généralement multisectorielles, touchant pour un aspect la recherche et technologie, sous la responsabilité du MRI (voir tableau annexé). Il en est de même pour quelques ententes en sciences et technologie. Le MRI est dépositaire de ces ententes, accessibles sur son site internet.

www.mri.gouv.qc.ca

« Bibliothèque »/« Document : Répertoire des ententes internationales du Québec ».

Ententes Canada-Québec : il n'existe aucune véritable entente Canada-Québec pour le domaine de la recherche.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Étude des crédits 2003-2004

Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle

QUESTION 101 - Suite						
Gouvernement du Québec						
Ententes de coopération internationale reliées au secteur de la science et de la technologie						
N° réf. MRI ¹	S-T ²	M ³	S ⁴	Pays ou région	Titre de l'entente	Date de signature
Amériques						
Argentine						
1999-06		X		Province de Buenos Aires	Accord de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la province de Buenos Aires.	2000-05
2001-03		X		Province du Cordoba	Entente de coopération multisectorielle entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la province de Cordoba.	2001-03-28
2000-08		X		Tierra del Fuego	Entente de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de Tierra del Fuego Antártida e Islas del Atlantico Sur.	2000-05-16
Brésil						
1996-08		X		Minas Gerais	Accord de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Minas Gerais.	1996-09-04
Chili						
		X		République du Chili	Déclaration d'intention sur une entente de coopération entre le Québec et la république du Chili.	2000-05
2002-08		X		République du Chili	Entente générale de coopération entre le Québec et la république du Chili	2002-05-09
États-Unis						
1986-06			X	État de New York	Entente de coopération en matière d'énergie entre le Québec et l'État de New York.	1986-05-27
1993-12			X	État de New York	Entente de coopération en matière d'environnement entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État de New York.	1993-05-10

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Étude des crédits 2003-2004

Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle

QUESTION 101 - Suite						
Gouvernement du Québec						
Ententes de coopération internationale reliées au secteur de la science et de la technologie						
N° réf. MRI ¹	S-T ²	M ³	S ⁴	Pays ou région	Titre de l'entente	Date de signature
1999-02		X		État de la Pennsylvanie	Entente de coopération dans les domaines économique, scientifique et technologique entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État de Pennsylvanie (Commonwealth of Pennsylvania).	1997-07-11
1996-12		X		État du New Jersey	Entente de coopération dans les domaines économique, scientifique et technologique entre le gouvernement de l'État du New Jersey et le gouvernement du Québec.	1996-06-19
2000-13		X		État du Wisconsin	Entente de coopération multiseCTORielle entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État du Wisconsin	2000-09-26
2002-04		X		État de New-York	Entente de coopération dans les domaines économique, scientifique et technologique entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État de New York.	2002-05-22
Mexique						
1991-05		X		État de Mexico	Entente de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État de Mexico.	1991-02-27
1992-12		X		État de Querétaro	Entente de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État de Querétaro.	1992-02-28
1993-37		X		État de Zacatecas	Entente de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État de Zacatecas.	1993-11-18
	X			Mexique	Déclaration d'intention entre le Ministère de développement économique et régional (MDER) et le Conseil National de la Science et de la Technologie des États-Unis Mexicains (CONACYT)	2003-05-01

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle

QUESTION 101 - Suite						
Gouvernement du Québec						
Ententes de coopération internationale reliées au secteur de la science et de la technologie						
N° réf. MRI ¹	S-T ²	M ³	S ⁴	Pays ou région	Titre de l'entente	Date de signature
Venezuela						
1983-14		X		Venezuela	Programme de coopération éducative, technologique et scientifique entre le Conseil national de la recherche scientifique et technique du Venezuela et le gouvernement du Québec (CONICYT).	1983-08-17
1997-07		X		État de Mérida	Accord de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État de Mérida.	1997-06-12
2001-02		X		État de Zulia	Accord de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État de Zulia	2001-04-04
Asie						
Chine						
1995-05	X			République populaire de Chine	Entente de coopération dans les domaines de la science et de la technologie entre le gouvernement du Québec et la Commission pour la science et la technologie de la République populaire de Chine.	1995-06-20
1999-05		X		Province du Liaoning	Entente de coopération économique entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la province du Liaoning.	1997-05-06
1996-05	X			Shanghai	Entente visant le renforcement de la coopération dans les domaines de la science et de la technologie entre le gouvernement du Québec et la Commission de la science et de la technologie de Shanghai.	1996-09-02
Europe						
Allemagne						

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle

QUESTION 101 - Suite					
Ententes de coopération internationale reliées au secteur de la science et de la technologie					
N° réf. MRI ¹	S-T ²	M ³	S ⁴	Pays ou région	Date de signature
Europe					
Allemagne					
1989-04		X		Bavière	Procès-verbal de la rencontre entre M. Robert Bourassa, Premier ministre du Québec et M. Max Streibl, ministre-président de l'État libre de la Bavière.
Belgique					
1989-D		X		Communauté flamande de Belgique (Exécutif flamand)	Entente cadre entre le gouvernement du Québec et l'Exécutif flamand.
2000-04		X		Gouvernement Wallon et Collège de la commission communautaire de la région Bruxelles-Capitale	Accord de coopération entre le gouvernement du Québec d'une part et le gouvernement de la communauté française, le gouvernement Wallon et le Collège de la commission communautaire française de la région Bruxelles-Capitale d'autre part
2002-03		X		Gouvernement de la Flandre	Accord entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Flandre.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Étude des crédits 2003-2004

Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle

QUESTION 101 - Suite						
Gouvernement du Québec						
Ententes de coopération internationale reliées au secteur de la science et de la technologie						
N° réf. MRI ¹	S-T ²	M ³	S ⁴	Pays ou région	Titre de l'entente	Date de signature
2002-15		X		Région Bruxelles-Capitale	Accord de coopération entre le gouvernement du Québec et la région Bruxelles-Capitale	2002-09-06
Espagne						
1996-04		X		Catalogne	Entente de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement autonome de la Catalogne.	1996-07-10
2000-03			X	Catalogne	Entente portant sur la coopération en matière d'évaluation des technologies de la santé entre le gouvernement du Québec et le gouvernement autonome de la Catalogne.	1999-03-15

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle

QUESTION 101 - Suite						
Gouvernement du Québec						
Ententes de coopération internationale reliées au secteur de la science et de la technologie						
N° réf. MRI ¹	S-T ²	M ³	S ⁴	Pays ou région	Titre de l'entente	Date de signature
France						
		X		France	Déclaration commune des entretiens de M. Lucien Bouchard, Premier ministre du Québec et M. Lionel Jospin, Premier ministre de la République française.	2000-04-06
1995-01			X	France	Entente portant sur un programme de coopération industrielle entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Québec.	1995-01-26
			X	France	Protocole d'entente entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Québec relatif à la Revue Médecine – Sciences.	1996-02-21
Acte concerté			X	France	Protocole de mise en œuvre de la déclaration d'orientation franco-québécoise relative aux autoroutes de l'information et aux technologies connexes en 1997-1998.	1997-09-30
1965-01			X	France	Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française sur un programme d'échanges et de coopération dans le domaine de l'éducation.	1965-02-27
1997-05			X	France	Entente en matière de santé entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Québec.	1997-03-25
				Rhône-Alpes	Protocole de coopération (Plan d'action Rhône-Alpes 2000-2001).	1999-12-06
				Nord-Pas-de-Calais	Protocole de coopération (Plan d'action économique).	1997-10-01
				Poitou-Charentes	Protocole de coopération entre la Délégation générale du Québec à Paris et la Région Poitou-Charentes.	1999-01-15
				Auvergne	Plan d'action économique.	1998-02-27
				Aquitaine	Protocole de coopération	2000-04

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle

QUESTION 101 - Suite						
Gouvernement du Québec						
Ententes de coopération internationale reliées au secteur de la science et de la technologie						
N° réf. MRI¹	S-T²	M³	S⁴	Pays ou région	Titre de l'entente	Date de signature
		X		Alsace	Plan d'action économique	2000-04
Hongrie						
1990-03		X		République de Hongrie	Mémoire d'entente concernant la coopération dans les domaines de l'industrie et du commerce, de la science, de la technologie et de la formation entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République de Hongrie.	1990-02-01
Italie						
1990-04				Région de la Lombardie	Compte rendu des entretiens du ministre des Affaires internationales du Québec, M. John Ciaccia, et de l'assesseur de l'industrie et de l'Artisanat de la Région de la Lombardie, M. Serafino Generoso.	1990-02-09
				Région de la Lombardie	Compte rendu des entretiens entre M. Guy Julien, ministre délégué à l'Industrie et au Commerce du Québec, et M. Alberto Guglielmo, assesseur aux activités productives de la Région de la Lombardie.	1999-11-23

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle

QUESTION 101 - Suite						
Gouvernement du Québec						
Ententes de coopération internationale reliées au secteur de la science et de la technologie						
N° réf. MRI ¹	S-T ²	M ³	S ⁴	Pays ou région	Titre de l'entente	Date de signature
Pologne						
1991-08		X		Pologne	Mémoire d'entente concernant la coopération dans les domaines économique, scientifique, technologique de la formation et de la culture entre le gouvernement de la République de Pologne et le gouvernement du Québec.	1991-03-14
1999-01	X			Pologne	Programme de coopération en science et technologie entre le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie du Québec et le Comité d'état de la recherche scientifique de la République de Pologne.	1999-02-01
République tchèque						
1991-14		X		République tchèque	Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République tchèque concernant la coopération et l'installation du Centre de commerce et de la culture du Québec à Prague.	1991-07-02
Russie						
1994-08		X		Samara	Entente de coopération dans les domaines économique, scientifique, technologique, culturel et de la formation entre le gouvernement du Québec et l'Administration de la région de Samara.	1994-05-13
2000-03			X	République du Tatarstan	Déclaration d'intention entre le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et le Vice-premier ministre et ministre de l'agriculture et de l'alimentation du Tatarstan.	2000-02-03

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle

QUESTION 101 - Suite						
Gouvernement du Québec						
Ententes de coopération internationale reliées au secteur de la science et de la technologie						
N° réf. MRI ¹	S-T ²	M ³	S ⁴	Pays ou région	Titre de l'entente	Date de signature
Moyen-Orient et Afrique						
Égypte						
2002-21		X		Égypte	Entente dans les domaines scientifiques et technologiques, du commerce, de l'éducation et de la culture entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République arabe d'Égypte	2002-11-14
Gabon						
1992-06		X		République gabonaise	Entente de coopération dans les domaines économique, scientifique, technologique et de la formation entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République gabonaise.	1992-01-27
Israël						
1997-02		X		Israël	Entente dans les domaines scientifique et technologique, de la culture et de l'éducation entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État d'Israël.	1997-04-09
Tunisie						
1999-03		X		République tunisienne	Entente cadre entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République tunisienne portant sur la coopération en matière de développement des collectivités régionales et locales.	1999-05-05

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle

QUESTION 101 - Suite						
Gouvernement du Québec						
Ententes de coopération internationale reliées au secteur de la science et de la technologie						
N° réf. MRI ¹	S-T ²	M ³	S ⁴	Pays ou région	Titre de l'entente	Date de signature
Yémen						
1992-28		X		Yémen	Entente de coopération dans les domaines économique, scientifique, technologique et de la formation entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République du Yémen.	1991-11-07

¹N° réf MRI : Numéro d'enregistrement de l'entente, c'est-à-dire le numéro sous lequel l'entente est conservée au ministère des Relations internationales.

²S-T : Scientifique et technologique : Entente touchant uniquement les secteurs de la science et de la technologie.

³M : Multisectorielle : Entente touchant à plusieurs secteurs (économie, culture, éducation) dont la science et la technologie.

⁴S : Sectorielle : Entente touchant à un seul secteur pour lequel sont prévues des activités en science et en technologie.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 102 - Dans le cadre de la mission horizontale du MRST, dépôt des rapports d'activité de recherche de chaque établissement d'enseignement supérieur du Québec.

Réponse :

Une demande a été adressée au ministère de l'Éducation afin qu'il fasse parvenir l'information à la Commission parlementaire portant sur l'étude des crédits 2003-2004 (renseignements particuliers).

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 103 - Pour chacun des grands fonds subventionnaires, le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies, le Fonds de recherche en santé, préciser les montants totaux alloués au soutien aux étudiants chercheurs, que ce soit directement par l'intermédiaire de bourses ou indirectement, soit par les équipes de recherche ou les centres de recherche subventionnés.

Réponse :

Voir pages annexées.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Étude des crédits 2003-2004

Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle

QUESTION 103 – Suite

FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA NATURE ET LES TECHNOLOGIES

	Programme stratégique de professeurs-chercheurs						Total		
	Établissement de nouveaux chercheurs		Centres de recherche		Actions concertées – Fonds Nature et Technologies				
	Volet individuel	Volet équipe	Volet Établissement de nouveaux chercheurs	Soutien aux équipes de recherche	Regroupements stratégiques	Boursiers postdoctorat – Volet démarrage			
Étudiants	605 531	65 628	81 036	3 776 641	1 353 822	22 333	465 044	845	6 370 879
Stagiaires postdoctoraux	43 293	10 083	11 812	608 758	524 572	1 645	94 133	0	1 294 297
Total	648 824	75 711	92 848	7 385 400	1 878 394	23 978	559 177	845	7 665 176

* Les données concernant l'aide financière aux étudiants par les programmes de subventions proviennent des rapports financiers qui nous parviennent au terme de la subvention accordée. Les données de l'exercice 2001-2002 sont les dernières disponibles.

PROGRAMMES DE BOURSES

Montants versés dans les programmes de bourses du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies, lors de l'exercice 2002-2003
Programmes de bourses
10 627 936 \$

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 103 - Suite

FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE

Répartition de l'aide financière accordée aux étudiants dans les programmes de subventions lors de l'exercice 2001-2002 *

	Étudiants	Stagiaires postdoctoraux \$	Total
Démarrage et développement de la carrière en recherche			
*Subventions d'aide à la formulation d'un projet de recherche	3 759	0	3 759
*Établissement de nouveaux chercheurs/Volet équipe	163 998	29 080	193 078
Établissement de nouveaux chercheurs/Volet individuel	660 390	61 278	721 668
Établissement de nouveaux chercheurs-créateurs	171 390	1 370	172 760
Établissement de nouveaux chercheurs-créateurs /Volet équipe	10 675	0	10 675
Programme stratégique de professeurs-chercheurs/Volet établissement de nouveaux chercheurs	147 625	22 166	169 791
Programme stratégique de professeurs-chercheurs/Volet réservé aux universités	114 467	0	114 467
Programme conjoint pour le dégagement d'enseignement des chercheurs de collègue	-----	-----	-----
Subvention de démarrage postdoctorat	741	0	741
Soutien à l'innovation et à la structuration			
Regroupements stratégiques	33 343	1 636	34 979
Centres de recherche	341 436	278 746	620 182
Soutien aux regroupements de recherche-crédation	39 833	0	39 833
*Soutien aux équipes de recherche	2 739 713	402 125	3 141 839
*Subventions de fonctionnement des équipes en partenariat avec des milieux d'intervention	1 742 721		1 742 721
Subventions de soutien pour le volet recherche aux Instituts universitaires et aux Centres affiliés universitaires	-----	-----	-----
Soutien à la recherche dans les domaines stratégiques			
*Subventions générales de recherche	1 261 128	0	1 261 128
*Subventions de recherche évaluative	522 432	0	522 432
*Subventions de recension des écrits	6 956	0	6 956
Actions concertées	1 244 021	101 099	1 345 120
Soutien à la valorisation			
Revue de recherche et de transfert de connaissances			
*Subventions d'aide à la diffusion et au transfert des connaissances en milieu de pratique	69 716	0	69 716
Autres programmes			
Projets spéciaux	78	0	78
Total	9 274 424	897 501	10 171 925

* Les données concernant l'aide financière aux étudiants par les programmes de subventions proviennent des rapports financiers qui nous parviennent au terme de la subvention accordée. Les données de l'exercice 2001-2002 sont les dernières disponibles.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 103 – Suite

Montants versés dans les programmes de bourses du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, lors de l'exercice 2002-2003

Programmes de bourses	13 633 036 \$
-----------------------	----------------------

FONDS DE LA RECHERCHE EN SANTÉ DU QUÉBEC

Montant total octroyé aux étudiants chercheurs pour l'année 2002-2003 :	8 322 023 \$
---	---------------------

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 104 - Pour chaque centre ou groupe de recherche subventionné par un grand fonds subventionnaire, dépôt des rapports d'activité et du dernier rapport d'évaluation.

Réponse :

FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA NATURE ET LES TECHNOLOGIES :

Plusieurs rapports d'activités des centres ou des groupes financés ont été acheminés au ministère dès leur réception au Fonds Nature et Technologies. Les autres documents manquants suivront dans un envoi postal le plus tôt possible.

Les fiches d'évaluation de chaque centre financé sont versées au dossier du centre et traitées de manière confidentielle. Elles sont accessibles selon la procédure habituelle prévue par la Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE :

Centres de recherche (provenant des programmes du Fonds FCAR)

Les rapports d'activités des centres financés ne sont pas encore disponibles. Ils seront disponibles dans les semaines suivantes. Les rapports d'évaluation de chaque centre sont versés au dossier du centre et traités confidentiellement.

Équipes en partenariat

Les rapports d'activités déposés par l'équipe de recherche le sont lors de la demande de renouvellement à la fin de la période de financement de trois ans. Ces rapports d'activités ainsi que les rapports d'évaluation sont versés au dossier de l'équipe et traités confidentiellement.

Les Instituts sociaux et les Centres affiliés universitaires (CAU)

Les rapports d'activités sont déposés au ministère de la Santé et des Services sociaux qui désigne les Instituts et CAU. Ces documents peuvent être obtenus sur demande au MSSS. Les rapports d'évaluation de chaque centre et institut sont versés au dossier et traités confidentiellement.

Centres de recherche en réadaptation

Les rapports d'activités des centres financés sont transmis au Fonds de recherche en santé du Québec. Le FRSQ est le gestionnaire désigné pour ce programme pour le compte des deux Fonds. Les rapports d'évaluation de chaque centre sont versés au dossier du centre et traités confidentiellement.

LE FONDS DE LA RECHERCHE EN SANTÉ DU QUÉBEC :

Le FRSQ subventionne 18 centres de recherche dans les établissements de santé auxquels s'ajoute l'Institut de recherches cliniques de Montréal. Chacun de ces centres assume une évaluation scientifique rigoureuse à tous les trois (3) ou quatre (4) ans.

Cette procédure amène le centre à procéder à son auto-analyse et à soumettre au FRSQ son plan de développement. Celui-ci en fait l'analyse et délègue quatre (4) à six (6) pairs scientifiques pour faire une révision, une évaluation et une appréciation de l'organisation de la recherche dans 19 centres de recherche qu'il subventionne.

Ce comité de pairs produit un rapport, et le président du comité vient l'expliquer à une réunion du conseil d'administration du FRSQ.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 104 – Suite

Ensuite, le conseil délibère sur les forces et les faiblesses signalées par ce rapport. Deux (2) ou trois (3) membres du conseil du FRSQ rencontreront le directeur général de l'établissement de santé de même que le directeur de la recherche et feront état de leurs recommandations.

Lors de cette seconde visite, après avoir statué sur les forces et les faiblesses, on convient de solutions pour développer le potentiel de recherche de l'institution et des correctifs à apporter, s'il y a lieu.

Cette visite permet aussi d'encourager les centres de recherche à faire leur développement dans des avenues complémentaires à celles des autres centres de recherche du FRSQ et d'éviter les duplications inutiles. Il naît de cette visite une symbiose entre les dirigeants du FRSQ d'une part et les centres de recherche d'autre part.

Les mandataires du FRSQ reviennent au conseil faire leur rapport final sur les dispositifs, orientations ou correctifs pris par le centre en question. C'est à ce moment que le conseil prend une résolution formelle sur le financement du centre et les rapports d'étape par la suite.

Vous trouverez ci-joint, pour chacun des centres visités entre le 1^{er} avril 2002 et le 31 mars 2003, les recommandations du conseil d'administration du FRSQ. Il s'agit des centres de recherche suivants : l'Institut de recherches cliniques de Montréal, le Centre Robert-Giffard, le Centre Guy-Bernier (de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont), le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke, l'Institut de cardiologie de Montréal, le centre de recherche de l'Hôpital du Sacré-Cœur, le Centre de recherche Fernand-Séguin (de l'Hôpital Louis-H.-Lafontaine), le centre de recherche de l'Hôpital Douglas, le centre de recherche de l'Hôpital Sainte-Justine et des groupes de recherche suivants : le Groupe d'étude des protéines membranaires, le Groupe de recherche interdisciplinaire en santé (GRIS), le Groupe de recherche sur le cancer et le Groupe de recherche en neuropsychologie et cognition.

Extrait du procès-verbal du 3 mai 2002

INSTITUT DE RECHERCHES CLINIQUES DE MONTRÉAL (IRCM)

Résolution 3-02 **Il a été résolu à l'unanimité d'adopter le rapport du comité d'évaluation de l'IRCM et de reconduire son budget total de 3 309 900 \$ pour l'année commençant le 1^{er} avril 2002. Ce budget comprend un budget d'infrastructure de 925 000 \$ et un budget de développement de 2 384 900 \$, soit 1 784 700 \$ de frais d'infrastructure et 600 200 \$ pour le recrutement de chercheurs.**

La direction de l'IRCM a été invitée à se doter de cadre réglementaire de recherche clinique. Plusieurs questions relatives au vide organisationnel qui accompagne «l'organisation professionnelle» à l'IRCM ont été soulevées.

L'axe bio-éthique n'a pas de relève. Le conseil d'administration du FRSQ s'interroge sur le devenir de cet axe à l'IRCM après le départ du Dr Roy.

Le Dr Bureau se dit rassuré face à l'axe immunologie et cancer et en la capacité de le maintenir. Les chercheurs à temps plein et les recrutements agressifs vont le consolider.

Le projet de construction est un beau projet qui permettrait d'ajouter une quinzaine de chercheurs. Ils auront besoin de financement.

L'IRCM est une Institution de prestige qui gagnerait à mieux se mailler avec le CHUM et les autres institutions.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Étude des crédits 2003-2004

Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle

QUESTION 104 – Suite

Extrait du procès-verbal du 14 juin 2002

ROBERT-GIFFARD

Résolution 26-02 Il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport d'évaluation du Centre Robert-Giffard et de reconduire ce centre avec un rapport d'étape à présenter dans deux ans.

A Robert-Giffard, le recrutement n'est pas facile et un pragmatisme est très présent. Il existe un problème au niveau de la recherche clinique. Il doit y avoir un progrès d'ici deux ans. Le dépôt d'un rapport d'étape est exigé d'ici deux ans. À cette occasion, le Dr Beaudet rencontrera le directeur du centre et fera rapport au conseil.

GUY-BERNIER

Résolution 27-02 Il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport d'évaluation du Centre Guy-Bernier et de reconduire ce centre avec un rapport d'étape à présenter dans deux ans.

Les discussions ont porté sur la fondation de l'hôpital et sur l'axe santé publique et ce n'était pas clair dans le rapport du comité. L'axe recherche clinique était un fourre-tout et le recrutement était en train de battre de l'aile. Les biotechnologies se sont installées.

Le secteur de la santé publique ne désire pas être là. L'axe de recherche clinique n'en est pas un puisqu'il se retrouve dans tous les axes. Aucun espace à offrir pour faire du recrutement notamment dans le domaine de néphrologie. Ainsi les biotechnologies doivent quitter.

Un rapport d'étape est exigé dans deux ans. Il doit y avoir une restructuration de la recherche clinique. Le recrutement des nouveaux chercheurs commandera le départ des biotech. Il faut offrir une solution temporaire en attendant le départ de biotech.

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE

Résolution 28-02 Il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport d'évaluation du CHUS afin de reconduire ce centre. Un rapport d'étape devra être présenté dans deux ans faisant état des progressions des trois axes et informera de la désignation d'un directeur pour cet axe remodelé. Le centre devra s'assurer de récupérer de l'espace.

L'évaluation est très favorable. Il y a une bonne synergie avec l'hôpital. Une mise en garde est toutefois faite concernant le nombre d'axes et leur fusion. Il faut faire plus de place à la recherche clinique. Les chercheurs cliniciens sont en très petit nombre mais un travail étroit est en cours avec l'université et l'hôpital pour le recrutement.

Il y a un problème sérieux d'espace. Il est convenu de relocaliser les médecins cliniciens qui voient les patients. Une situation problématique pour Sherbrooke est le recrutement des post-doc (9 chercheurs recrutés). En ce qui concerne la génomique, l'infrastructure est suffisante pour les chercheurs actifs (subvention de Génome et VRQ). La confusion persiste entre l'Institut de Pharmacologie et le Centre de recherche.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 104 – Suite

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GÉRIATRIE DE SHERBROOKE

Résolution 29-02 Il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport d'évaluation de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke afin de reconduire ce centre et le revoir dans deux ans par une visite du comité d'évaluation.

Le rapport du comité demandait de réévaluer deux des quatre axes dans deux ans. Il y a des problèmes de recrutement et de leadership pour le programme étudiants à la maîtrise. Un doctorat en gérontologie vient d'être créé mais il y a une faiblesse dans cette formation professionnelle. Un cheminement permettra aux étudiants de faire un doctorat en recherche. Ce programme sera révisé et l'intervention du FRSQ a aidé à mettre de l'ordre là-dedans.

Le comité propose de revoir le centre dans deux ans avec les trois points suivants : axe psychosociale étudiants, axe physiologique, physique et productivité et axe réadaptation gériatrique (leadership à vérifier)

Extrait du procès-verbal du 27-28 mars 2003

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Résolution 76-02 Il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport du comité d'évaluation de l'Institut de cardiologie de Montréal.

La performance du centre, sa compétitivité et sa notoriété en font un centre FRSQ de premier plan en cardiologie. Un niveau de subvention d'activités de rayonnement de leadership et de très grande qualité. Dans le détail, cependant, ce centre dont l'activité est divisée en plusieurs axes de recherche est perfectible. Bien qu'il soit un peu artificiel de diviser sa mission de cardiologie en divers axes thématiques, nous constatons que certains axes de recherche n'atteignent pas la masse critique et n'ont pas la performance attendue.

Il y a de plus des «attentes sociétales» que le centre de recherches n'aborde pas. Par exemple, l'utilisation appropriée de son immense banque de données, de suivis de patients et les missions de prévention de maladies cardio-vasculaires n'atteignent pas ce qu'on attendrait d'une institution de cette trempe.

En dépit de ces quelques réserves, le centre est jugé «exceptionnel».

Résolution 82-02 Il est résolu à la majorité d'accorder la prime d'excellence au montant de 150 000\$ à l'Institut de Cardiologie de Montréal.

À la fin de l'étude des centres de recherches, le conseil d'administration, par vote partagé, recommande d'accorder une prime d'excellence à l'Institut de cardiologie de Montréal.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 104 - Suite

CENTRE DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR

Résolution 78-02 Il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport du comité d'évaluation de l'Hôpital du Sacré-Cœur.

Ce centre est en difficulté. Trois de ses axes sont de grande qualité. Deux sont de qualité insuffisante. La difficulté principale est qu'il ne s'agit pas d'un véritable centre de recherche intégrant ses divers axes de recherche couplés à une stratégie institutionnelle. L'axe très fort de santé mentale et de neuroscience opère par lui-même ; un second axe beaucoup plus petit mais avec une masse critique acceptable est l'axe de santé respiratoire.

L'axe de génétique et maladies rénales est l'axe d'un seul chercheur et on ne peut considérer qu'il s'agisse d'un véritable axe. L'axe cardiovasculaire est en pleine dérive de chercheurs, d'étudiants, de vision. La position dans le développement actuel de la cardiologie au Québec nous laisse perplexes. Enfin, l'axe pourtant si nécessaire de recherche en traumatologie au Québec ne semble pas émerger dans cet hôpital.

Le Conseil considère que ce centre de recherche est en grande difficulté. Il recommande un financement limité, une requête de plan de redressement du centre d'ici 6 mois environ. Il semble nécessaire de rencontrer le doyen actuel et le doyen désigné M. Jean-Lucien Rouleau, lui-même ancien chercheur de ce centre pour apporter les correctifs nécessaires.

Il est demandé d'approuver un budget sur 2 ans sous réserve d'un plan de redressement dans 6 mois.

Informations complémentaires : Un comité, formé de quelques membres du conseil d'administration et du directeur scientifique du FRSQ, a rencontré le doyen, le vice-recteur et le directeur général de l'hôpital. Le doyen nous assure que les recommandations du conseil d'administration seront traitées en priorité. Le directeur du centre de recherche a d'ailleurs été nommé.

CENTRE DE RECHERCHE FERNAND-SÉGUIN

Résolution 79-02 Il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport du comité d'évaluation du centre de recherche Fernand-Séguin.

Ce centre de recherche a vécu une période difficile suite au départ de certaines équipes de chercheurs. Il s'est recentré, a recruté de nouveaux chercheurs et présente un tableau plus que satisfaisant. Ce centre est en voie de devenir un consortium de trois centres, à savoir le centre Fernand-Séguin lui-même, le centre de recherche de l'Hôpital Rivière-des-Prairies et le centre de recherche de l'Institut Philippe Pinel.

Il est recommandé une vision différente de ce centre, soit celle d'un centre dans lequel seraient réellement intégrées ces trois composantes, sous une direction unique. Ceci nécessitera un apport financier suffisant pour que cette intégration puisse se réaliser sans affaiblissement du noyau à Fernand-Séguin.

Le FRSQ doit faire un accompagnement de ce centre dans le virage suggéré.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 104 – Suite

CENTRE DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL DOUGLAS

Résolution 80-02 Il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport du comité d'évaluation de l'Hôpital Douglas.

Ce centre de recherche est de très grande qualité, ses chercheurs sont excellents, le nombre d'étudiants est gigantesque. Il présente des problèmes liés à sa croissance rapide au cours des 10 dernières années.

Plusieurs éléments méritent une discussion : les espaces, l'encadrement des étudiants, l'appartenance des chercheurs aux axes du centre «en silo» plutôt que l'intégration des axes au centre.

Le comité suggère que le budget global soit octroyé pour 4 ans et lui donne la cote d'excellent.

CENTRE DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

Résolution 81-02 Il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport du comité d'évaluation de l'Hôpital Sainte-Justine après que le conseil d'administration ait vérifié les données et de la vérification du rattachement réel de certains chercheurs au centre de recherche.

Le centre de recherche de l'Hôpital Sainte-Justine se mérite la cote d'excellent. Le comité a certaines difficultés à s'y retrouver dans la banque de données de Sainte-Justine qui, de façon historique, demeure problématique. Cependant, la qualité de recherche, la croissance du centre, le recrutement de nouveaux chercheurs, le recrutement d'étudiants est tout à la faveur de ce centre. Le leadership du Dr Emile Lévy semble remarquable. La structure mérite quelques discussions et l'utilisation des fonds du FRSQ pour supporter les chercheurs seniors et la structure cléricale mérite d'être discutée.

Une surprise dans ce rapport : c'est l'analyse de l'axe du développement de l'enfant et de la prévention des psychopathologies. Ce secteur est dirigé par le Dr Richard Tremblay, reconnu internationalement comme chercheur. Cependant, les données d'analyses ne montrent pas la performance attendue. Nous nous interrogeons sur l'exactitude des données qui étaient disponibles à l'analyse du comité visiteur.

GROUPE D'ÉTUDES DES PROTÉINES MEMBRANAIRES

Résolution 72-02 Il est résolu d'adopter à l'unanimité le rapport d'évaluation du groupe d'études des protéines membranaires.

Ce groupe est qualifié de très compétent, représentant une excellente intégration et coordination de la recherche. Les constats principaux sont : 1) excellent au plan des subventions, du rayonnement et de la formation d'étudiants ; 2) performance solide au niveau de la productivité et de la gestion ; 3) des efforts devront être faits pour encourager la collaboration et optimiser la synergie entre les membres.

La recommandation est celle d'un groupe «excellent».

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 104 – Suite

GROUPE DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE EN SANTÉ (GRIS)

Résolution 73-02 Il est résolu d'adopter à l'unanimité le rapport d'évaluation du groupe de recherche interdisciplinaire en santé (GRIS).

C'est l'un des groupes les plus performants dans le domaine au Canada. Les principaux constats sont : 1) excellent au plan de la pertinence des thématiques, du niveau des subventions et du rayonnement ; 2) baisse de productivité depuis la dernière évaluation : à surveiller ; 3) bon encadrement de étudiants dans l'ensemble, mais des problèmes à ce chapitre : exigüité des locaux qui amènent certains étudiants à travailler chez eux, grand nombre d'étudiants sous la direction d'un seul chercheur, durée anormalement longue des études pour plusieurs étudiants. Une rencontre urgente sera demandée afin de discuter de la situation et notamment du manque criant de locaux.

GROUPE DE RECHERCHE SUR LE CANCER

Résolution 74-02 Il est résolu d'adopter à l'unanimité le rapport d'évaluation du groupe de recherche sur le cancer.

C'est un groupe d'excellence, déjà extrêmement performant et qui vient d'augmenter sa masse critique en s'adjoignant les membres du groupe d'oncologie moléculaire de l'hôpital Royal Victoria. Financé de toutes les compétitions. Bonne cohésion. Horde d'étudiants exceptionnelle. Bonne capacité de se développer et une bonne planification de la recherche.

Les commentaires les plus pertinents sont : 1) performance exceptionnelle, tant au plan des subventions obtenues qu'à celui de la productivité ; 2) excellente gestion et bonne cohésion; le Dr Tremblay a le statut d'un directeur de département, ce qui favorise sa capacité à recruter; 3) excellente planification de la recherche, favorisée par le déménagement prochain dans le pavillon Bellini des sciences de la vie; 4) excellent dossier de formation et haut taux de satisfaction des étudiants. Le comité d'évaluation recommande une meilleure intégration au réseau cancer du FRSQ.

Recommandé pour une prime à la performance.

Résolution 76-02 Il est résolu à l'unanimité d'accorder la prime d'excellence au Groupe de recherche sur le cancer (Dr Tremblay) au montant de 75 000 \$.

Le conseil accorde à au groupe de recherche sur le cancer une somme forfaitaire de 75 000 \$ pour reconnaître l'excellence de la performance.

GROUPE DE RECHERCHE EN NEUROPSYCHOLOGIE ET COGNITION

Résolution 75-02 Il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport d'évaluation du groupe de recherche en neuropsychologie et cognition.

C'est un groupe d'excellence bien intégré, extrêmement performant, et comprenant un très grand nombre d'étudiants. Les commentaires les plus pertinents sont les suivants : 1) un groupe scientifiquement solide : bien subventionné et très productif ; 2) excellente consolidation récente avec l'addition de l'équipe en cognition dirigée par le Dr Pierre Jolicoeur (directeur adjoint du groupe) ; recrutement actif et attribution de trois chaires de recherche du Canada ; 3) excellent réseau de collaborations, notamment avec le milieu clinique ; 4) importante cohorte d'étudiants, bien encadrés, mais assez mal soutenus financièrement ; il est recommandé que le directeur du groupe s'assure que chaque étudiant ait un soutien financier.

Le comité d'évaluation recommande la cote supérieure.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 104 – Suite

Résolution 77-02 Il est résolu à l'unanimité d'accorder la prime d'excellence au Groupe de recherche en neuropsychologie et cognition au montant de 75 000 \$.

Le conseil accorde au groupe de recherche en neuropsychologie et cognition une somme forfaitaire de 75 000 \$ pour reconnaître l'excellence de la performance.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 105 - Rapport du comité des présidents de fonds.

Réponse :

Le rapport d'activités 2001-2002 du Comité permanent des présidents-directeurs généraux des Fonds de recherche du Québec est disponible sur demande. Le rapport 2002-2003 sera disponible à la fin de juillet 2003.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 106 - Nombre, répartition par région et répartition par secteur d'activité : des chercheurs qui ont bénéficié du congé fiscal pour chercheur étranger, des chercheurs qui ont bénéficié du congé fiscal pour expert étranger, des chercheurs québécois qui ont bénéficié de ces programmes lors d'un retour au Québec.

Réponse :

**CONGÉ FISCAL POUR CHERCHEURS ÉTRANGERS
Période du 1^{er} avril 2002 au 26 mars 2003**

Nombre de certificats chercheurs selon leur état :

Date	Certificats demandés	Certificats émis	Certificats refusés	En traitement ou fermés
Du 1 ^{er} avril 2002 au 26 mars 2003	102	86	12	4

Nombre de certificats chercheurs selon la région administrative (seules les régions touchées sont inscrites) :

Région	Certificats demandés	Certificats émis	Certificats refusés	En traitement ou fermés
Capitale-Nationale	9	9	0	0
Mauricie	3	2	1	0
Estrie	2	1	1	0
Montréal	61	53	6	2
Chaudière Appalache	4	3	0	1
Laval	12	9	3	0
Laurentides	1	1	0	0
Montérégie	10	8	1	1
Total	102	86	12	4

Nombre de certificats chercheurs par secteur d'activités :

Secteur d'activités	Certificats demandés	Certificats émis	Certificats refusés	En traitement ou fermés
Télécommunication	5	4	0	1
Pharmaceutique & biopharmaceutique	20	18	2	0
Environnement	3	3	0	0
Transport	5	5	0	0
Biotechnologies	32	26	6	0
Optique - photonique	5	5	0	0
Logiciels, internet & multimédia	14	11	1	2
Génomique & protéomique	3	3	0	0
Ressources naturelles	2	2	0	0
Équipements informatiques & électroniques	4	3	1	0
Autres	7	4	2	1
Composites haute performance	1	1	0	0
Santé & médecine	1	1	0	0
Total	102	86	12	4

Nombre de certificats chercheurs selon la citoyenneté canadienne* :

Certificats demandés	Certificats émis	Certificats refusés	En traitement ou fermés
19	18	1	0

Nombre de certificats chercheurs selon la citoyenneté canadienne et par région :

Région	Certificats demandés	Certificats émis	Certificats refusés	En traitement ou fermés
Capitale-Nationale	3	3	0	0
Laval	1	1	0	0
Montréal	13	13	0	0
Montérégie	2	1	1	0
Total	19	18	1	0

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 106 - Suite

Nombre de certificats chercheurs selon la citoyenneté canadienne et par secteur d'activités :

Secteur d'activités	Certificats demandés	Certificats émis	Certificats refusés	En traitement ou fermés
Télécommunication	1	1	0	0
Pharmaceutique & biopharmaceutique	5	5	0	0
Environnement	1	1	0	0
Transport	1	1	0	0
Biotechnologies	6	5	1	0
Optique – photonique	2	2	0	0
Logiciel, internet & multimédia	2	2	0	0
Génomique & protéomique	1	1	0	0
Total	19	18	1	0

* En raison de la Loi sur l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, le ministère ne peut demander le lieu de naissance d'un candidat que sur une base facultative. Le taux de réponse à cette question étant particulièrement bas, il nous est impossible de déterminer si un candidat est québécois. Par contre, la Loi nous permet de demander quelle est la citoyenneté d'un candidat de manière obligatoire, il est donc possible de préparer des statistiques en fonction de la citoyenneté d'un candidat.

**CONGÉ FISCAL POUR EXPERTS ÉTRANGERS
Période du 1^{er} avril 2002 au 26 mars 2003**

Nombre de certificats experts selon leur état :

Date	Certificats demandés	Certificats émis	Certificats refusés	En traitement ou fermés
Du 1 ^{er} avril 2002 au 26 mars 2003	52	40	4	8

Nombre de certificats experts selon la région administrative (seules les régions touchées sont inscrites) :

Région	Certificats demandés	Certificats émis	Certificats refusés	En traitement ou fermés
Capitale-Nationale	3	3	0	0
Estrie	1	1	0	0
Montréal	33	26	3	4
Chaudière Appalache	2	2	0	0
Laval	8	4	0	4
Montérégie	5	4	1	0
Total	52	40	4	8

Nombre de certificats experts par secteur d'activités :

Secteur d'activités	Certificats demandés	Certificats émis	Certificats refusés	En traitement ou fermés
Télécommunication	5	3	1	1
Pharmaceutique & biopharmaceutique	6	6	0	0
Transport	6	3	0	3
Biotechnologies	12	10	1	1
Optique - photonique	1	1	0	0
Logiciels, internet & multimédia	12	8	1	3
Équipements informatiques et électroniques	1	1	0	0
Autres	4	3	1	0
Santé & médecine	5	5	0	0
Total	52	40	4	8

Nombre de certificats experts selon la citoyenneté canadienne* :

Certificats demandés	Certificats émis	Certificats refusés	En traitement ou fermés
8	6	0	2

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 106 - Suite

Nombre de certificats experts selon la citoyenneté canadienne et par région :

Région	Certificats demandés	Certificats émis	Certificats refusés	En traitement ou fermés
Capitale-Nationale	1	1	0	0
Montréal	5	3	0	2
Chaudière Appalache	1	1	0	0
Montérégie	1	1	0	0
Total	8	6	0	2

Nombre de certificats experts selon la citoyenneté canadienne et par secteur d'activités :

Secteur d'activités	Certificats demandés	Certificats émis	Certificats refusés	En traitement ou fermés
Télécommunication	1	0	0	1
Pharmaceutique & biopharmaceutique	1	1	0	0
Transport	1	1	0	0
Biotechnologies	2	2	0	0
Logiciel, internet & multimédia	1	0	0	1
Santé & médecine	1	1	0	0
Autres	1	1	0	0
Total	8	6	0	2

* : En raison de la Loi sur l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, le ministère ne peut demander le lieu de naissance d'un candidat que sur une base facultative. Le taux de réponse à cette question étant particulièrement bas, il nous est impossible de déterminer si un candidat est québécois. Par contre, la Loi nous permet de demander quelle est la citoyenneté d'un candidat de manière obligatoire, il est donc possible de préparer des statistiques en fonction de la citoyenneté d'un candidat.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 107 - Ventilation des sommes versées en 2002-2003, en crédits d'impôt selon que la R&D a été faite à l'intérieur de l'entreprise ou qu'elle a été faite en partenariat ou par contrat avec un centre de transfert technologique, un centre de recherche gouvernemental ou un établissement d'enseignement supérieur.

Réponse :

Sera répondue par le ministère des Finances.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 108 - Liste des projets et montants alloués par Valorisation Recherche Québec; critères utilisés dans la sélection des projets, mécanismes prévus pour vérifier si le projet a atteint les objectifs pour lesquels les montants ont été alloués, évaluation de l'atteinte des objectifs pour les projets qui ont bénéficié d'une aide les années précédentes.

Réponse :

1) Liste des projets et montants alloués par VRQ dans le cadre des programmes suivants :

A. Soutien aux projets structurants

Cumulatif des montants engagés au 31 mars 2002 : 58 909 148 \$

Projets structurants financés durant l'année 2002-2003				
Institution participante	Titre du projet		Montant supplémentaire engagé	
UdeM/Polytechnique/Laval/INRS-IAF /UQAR-ISMER	Élargissement du projet 2200-100 qui devient 2200-100e : Réseau de recherche intégrée en aquaculture, en traitement et en gestion de l'eau		800 000 \$	
McGill	Groupe de recherche génétique de souris de l'Université McGill (subvention transitoire)		52 968 \$	
Total pour l'année 2002-2003			852 968 \$	
Cumulatif des montants engagés au 31 mars 2003			59 762 116 \$	
Cumulatif des projets structurants terminés au 31 mars 2002		392 860 \$		
Projets structurants terminés durant l'année 2002-2003				
Institution participante	Titre du projet	Montant engagé (1)	Montant final déboursé (2)	Écart entre (2 - 1)
S.O.	S.O.	-	-	-
Total des projets structurants terminés durant l'année 2002-2003			-	-
Cumulatif des projets structurants terminés au 31 mars 2003		392 860 \$		
Cumulatif des projets structurants financés au 31 mars 2003			59 762 116 \$	

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 108 – Suite

B. Programme « Actions de concertation »

Cumulatif des projets de concertation financés au 31 mars 2002		442 938 \$
Projets de concertation financés durant l'année 2002-2003		
Institution hôte	Titre du projet	Montant engagé
UdeM	CARMOMED	50 000 \$
UQAR	Partenariat productique	39 350 \$
UdeM	Plate-forme agroenvironnementale	30 000 \$
Table des BLEUs	Programme de formation en valorisation des technologies – Ajustement du montant alloué : 46 000 \$ au lieu de 25 000 \$	21 000 \$
Laval-CHUL	Projet Harmonie	50 000 \$
Total pour l'année 2002-2003		190 350 \$
Cumulatif des montants engagés au 31 mars 2003		633 288 \$

Cumulatif des projets de concertation terminés au 31 mars 2002		120 438 \$		
Projets de concertation terminés durant l'année 2002-2003				
Institution hôte	Titre du projet	Montant engagé (1)	Montant final déboursé (2)	Écart entre (2 – 1)
UdeM	Création de l'Institut inter-universitaire de recherche en immunologie, virologie et développement de vaccins	50 000 \$	48 135 \$	- 1 865 \$
Table des BLEUs	Programme de formation en valorisation des technologies	46 000 \$	46 000 \$	-
McGill	Integrated Health Research Network Partnership	25 000 \$	25 000 \$	-
UdeM	Consortium pour l'innovation technologique en chirurgie (CITC)	25 000 \$	25 000 \$	-
McGill	Initiative Génome Québec (terminé janvier 2002, montant supplémentaire à compiler)	25 000 \$	25 000 \$	-
Sherbrooke	Infrastructures pour l'imagerie multi-modale IRM, TEP, CT et angiographique au Centre d'imagerie métabolique et fonctionnelle de Sherbrooke (terminé mars 2002)	12 500 \$	12 500 \$	-
AUF	Études nécessaires à la mise en œuvre du Centre international d'échange d'expertise (terminé juillet 2002)	50 000 \$	50 000 \$	-
Cumulatif des projets de concertation terminés au 31 mars 2003			352 073 \$	- 1 865 \$
Cumulatif des projets de concertation financés au 31 mars 2003				631 423 \$

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 108 – Suite

C. Génome-Québec :

10 M\$
(versé en 2000-2001)

D. Contrepartie de la FCI (Fonds Innovation)

Cumulatif du financement accordé au 31 mars 2002		29 148 792\$	
Projets démarrés durant l'année 2002-2003			
Institution hôte	Titre du projet		
S.O.	S.O.		
Projets financés en contrepartie par VRQ			
Institution hôte	Titre du projet	Montant engagé¹	Date du 1^{er} versement
McGill	Installations expérimentales de recherche sur les systèmes de communication multimédia (Experimental Facilities for Research in Multi-Media Communication Systems)	724 800 \$	01-09-05
Laval	Équipements pour l'étude des interactions plante-stress biotique et abiotique	134 591 \$	01-07-16
McGill	Consortium interuniversitaire de recherche en productivité végétale (Plant productivity)	3 307 159 \$	
McGill	Outils pour la nanoscience et la nanotechnologie (Tools for Nanoscience and Technology - Nanotools)	3 604 837 \$	01-09-05
Polytechnique	Consortium québécois de micro-nanoingénierie des matériaux et des systèmes	4 081 244 \$	02-01-10
UQAM	Techniques isotopiques dans les sciences de l'environnement et les sciences de la vie	283 100 \$	01-09-10
Polytechnique	Laboratoire d'ingénierie avancée des ondes millimétriques (Facility for Advanced Millimeter-Wave Engineering – FAME)	3 793 777 \$	02-01-10
McGill	Consortium montréalais pour la recherche en imagerie cérébrale	9 326 787 \$	02-01-10
McGill	L'initiative des tumeurs du cerveau de l'Institut neurologique de Montréal (The Brain Tumor Initiative at the Montreal neurological Institute)	3 892 962 \$	01-10-26
Total approximatif		29 148 792 \$	

¹ Les montants sont corrigés au moment du 1^{er} versement en fonction de l'entente intervenue entre les institutions et la FCI.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 108 – Suite

E. Aide au démarrage des infrastructures de la FCI

Cumulatif du financement accordé au 31 mars 2002			3 658 898 \$
Programme terminé : aucune institution financée durant l'année 2002-2003			
Cumulatif des projets d'aide au démarrage terminés au 31 mars 2002	308 461 \$		
Projets d'aide au démarrage terminés durant l'année 2002-2003			
Institution hôte	Montant engagé (1)	Montant final déboursé (2)	Écart entre (2 - 1)
TELUQ	16 232 \$	16 232 \$	0 \$
CIQSS – UdeM	243 400 \$	243 400 \$	0 \$
ETS	24 118 \$	24 111 \$	- 7 \$
UQAR	90 452 \$	70 187 \$	- 20 265 \$
UQAC	31 088 \$	31 088 \$	0 \$
UQAT	12 900 \$	12 900 \$	0 \$
UQAM	24 976 \$	24 976 \$	0 \$
INRS	46 754 \$	46 754 \$	0 \$
Laval	505 831 \$	503 970 \$	- 1 861 \$
HEC	18 585 \$	18 585 \$	0 \$
UQTR	39 780 \$	39 780 \$	0 \$
Total des projets d'aide au démarrage terminés durant l'année 2002-2003		1 031 983 \$	- 22 133 \$
Cumulatif des projets d'aide au démarrage terminés au 31 mars 2003		1 340 444 \$	
Cumulatif des projets d'aide au démarrage financés au 31 mars 2003			3 636 765 \$

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Étude des crédits 2003-2004

Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle

QUESTION 108 – Suite

F. Chaires de recherche du Canada en contrepartie de la FCI

Échéance du dépôt des demandes	Montant engagé
Chaires dont la demande a été déposée avant le 31 mars 2001	14 000 000 \$
Chaires dont la demande a été déposée en 2002	4 750 000 \$
Total engagé au 31 mars 2003	18 750 000 \$
Cumulatif des chaires de recherche financées au 31 mars 2002	0 \$
Chaires dont le financement a débuté pendant l'année 2002-2003	
Nos. Dossier VRQ : 2702-001 à 059	7 853 090 \$
Nos. Dossier VRQ : 2702-060 à 068	1 171 761 \$
Nos. Dossier VRQ : 2702-069 à 079	2 398 839 \$
Nos. Dossier VRQ : 2703-080 à 096	2 209 921 \$
Cumulatif des chaires de recherche financées au 31 mars 2003	13 633 611 \$

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 108 – Suite

G. Projets d'envergure

Cumulatif du financement accordé au 31 mars 2002	51 717 868 \$
Projets d'envergure financés durant l'année 2002-2003	
Titre du projet	Montant engagé
Apprentissage en ligne (Plate-forme de services)	5 000 000 \$
Prompt-Québec (montant supplémentaire pour aide au démarrage)	500 000 \$
PIBE (montant supplémentaire pour infrastructure informatique)	463 721 \$
Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP) (Plate-forme de services)	3 000 000 \$
Total des projets d'envergure financés durant l'année 2002-2003	8 963 721 \$
Projets d'envergure financés depuis le début du programme	
Titre du projet	Montant engagé
DOMAINES EN ÉMERGENCE	
Nanotechnologies	10 000 000 \$
Institut des Arts Numériques Émergents (HEXAGRAM)	6 000 000 \$
Bio-informatique et biostatistiques	3 000 000 \$
PROJETS À VALEUR AJOUTÉE	
Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale du Québec (CRIAQ)	5 180 000 \$
Consortium sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques (OURANOS)	6 000 000 \$
Développement durable (financement pour étude)	23 006 \$
Microélectronique	
✓ Microtel	2 200 000 \$
✓ Prompt-Québec	350 000 \$
PLATE-FORMES DE SERVICES EN RECHERCHE	
Fichier informatique de population BALSAC	1 800 000 \$
Plate-forme informationnelle pour le bien-être de l'enfant (PIBE)	3 100 000 \$
Entrepôt pour la promotion de la santé de l'enfant et de son bien-être (EPSEBE)	3 006 748 \$
Plate-forme centralisée de services de gestion de bases de données pour le pilotage d'essais cliniques majeurs multicentriques (GEREQ)	2 498 114 \$
Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ)	3 560 000 \$
Cyber-Santé : un nouveau véhicule pour la recherche clinique et épidémiologique	5 000 000 \$
Cumulatif des montants engagés au 31 mars 2003	60 681 589 \$

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 108 – Suite

Cumulatif des projets d'envergure terminés au 31 mars 2002	23 006 \$		
Projets d'envergure terminés durant l'année 2002-2003			
Titre du projet	Montant engagé (1)	Montant final déboursé (2)	Écart entre (2 - 1)
S.O.	-	-	-
Cumulatif des projets d'envergure terminés au 31 mars 2003	23 006 \$		-
Montant réservé pour le projet Prompt-Québec			4 150 000 \$
Cumulatif des projets d'envergure financés (montants engagés et réservés) au 31 mars 2003			64 831 589 \$

H. Programme Maturation commerciale

Enveloppe globale engagée	10 000 000 \$	
Cumulatif des projets financés au 31 mars 2002	328 926 \$	
Projets financés durant l'année 2002- 2003		
Projet	Société de valorisation	Montant accordé
Technologies SWAG	SOVAR	200 000 \$
Ubimark Sciences	Univalor	250 000 \$
Cardianove	Univalor	250 000 \$
Inhibiteurs de cytokines	Univalor	225 000 \$
ISR	Valeo	319 000 \$
CellGene	Sovar	193 020 \$
DFT microsystems	MSBI	225 000 \$
Total des projets financés durant l'année 2002- 2003		1 662 020 \$
Cumulatif des projets financés au 31 mars 2003		1 990 946 \$
Montant disponible pour le programme		8 009 054 \$

I. Sociétés de valorisation

Société	Cumulatif versé au 31 mars 2002	Montant versé pendant l'année 2002- 2003	Total versé au 31 mars 2003	Montant engagé
Sovar	4 400 000 \$	2 300 000 \$	6 700 000 \$	10 000 000 \$
Valeo	1 878 580 \$	1 934 290 \$	3 812 870 \$	10 552 336 \$
Univalor	4 200 000 \$	3 800 000 \$	8 000 000 \$	15 000 000 \$
MSBI	1 250 000 \$	4 775 000 \$	6 025 000 \$	15 000 000 \$
Total	11 728 580 \$	12 809 290 \$	24 537 870 \$	50 552 336 \$

Total des montants engagés et réservés au 31 mars 2003 :	248,46 M\$
---	-------------------

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 108 – Suite

2) Critères utilisés dans la sélection des projets

Volet Recherche

Nous présentons ci-dessous les critères utilisés pour les deux principaux programmes de VRQ dans le volet Recherche. Pour les autres programmes, veuillez consulter notre site internet au volet Recherche (www.vrq.qc.ca).

Dans le cadre du programme *Soutien aux projets structurants*, les projets soumis à VRQ doivent :

- accélérer le développement de noyaux de compétences déjà existants par la concertation avec d'autres chercheurs et par la participation de l'utilisateur des résultats de la recherche;
- aborder des problématiques plus larges et plus complexes dont les solutions résident à l'interface des disciplines.

Les demandes détaillées sont évaluées en fonction des critères suivants :

Qualité et pertinence	Réalisation du projet	Compétitivité et impact
Qualité du regroupement	Plan d'action	Valeur ajoutée par le financement de VRQ
Qualité scientifique du projet	Encadrement et suivi du projet	Positionnement stratégique
Pertinence du projet	Implication des utilisateurs des résultats	Impacts sociaux ou économiques

Ces critères sont développés dans le Formulaire de demande disponible sur le site www.vrq.qc.ca.

Dans le cas du programme Projets d'envergure, une démarche particulière a été retenue. Le Conseil d'administration de VRQ a décidé d'identifier les domaines qui feraient l'objet de projets d'envergure. Un comité consultatif, formé des présidents du Fonds de recherche en santé du Québec, du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies, du vice-président Recherche et du président-directeur général de VRQ, appuyé d'un consultant de haut niveau, a été chargé de définir ces domaines. Au 31 mars 2003, 14 domaines avaient été retenus par le Conseil d'administration de VRQ.

Les critères qui ont été utilisés pour guider la démarche sont les suivants :

- Probabilité que la recherche dans le domaine ait un impact mesurable sur le développement du Québec (critère de pertinence);
- Capacité de recherche et d'excellence (critère d'excellence);
- Insuffisance des sources conventionnelles de financement (critère de besoin de fonds);
- Perspectives d'avenir ou probabilité d'autofinancement après VRQ (critère de pérennité).

Volet Valorisation

Dans ce volet, Valorisation-Recherche Québec avait pour mission de supporter financièrement la mise en place de quatre sociétés de valorisation qui doivent commercialiser les résultats de recherche des chercheurs universitaires du Québec. Chaque société a présenté un plan d'affaires décrivant son orientation et ses processus de valorisation ainsi qu'une planification financière. Une importance particulière est apportée à la pérennité de la société.

Suite à l'acceptation du plan d'affaires d'une société par le Conseil d'administration de VRQ, une enveloppe monétaire lui a été réservée. Le Comité de valorisation de VRQ, formé de trois experts, du président-directeur général et du directeur administratif de VRQ, est mandaté par le CA pour assurer le suivi des activités de chacune des sociétés.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 108 – Suite

3) Mécanismes prévus pour vérifier si le projet a atteint les objectifs pour lesquels les fonds ont été alloués

Volet Recherche

Soutien aux projets structurants

Le directeur scientifique du projet doit :

- Au démarrage du projet, rencontrer les conditions émises par le Conseil d'administration de VRQ avant de recevoir le premier versement; il doit transmettre une planification scientifique qui identifie les tâches à réaliser, incluant les objectifs livrables;
- Transmettre :
 - un rapport annuel sur les activités scientifiques et structurantes qui indiquent les réalisations en relation avec les objectifs visés;
 - un rapport annuel financier;
 - une planification des activités à venir.

Un comité de gestion et de suivi de VRQ examine et approuve, le cas échéant, les documents exigés.

Les versements, effectués sur une base trimestrielle, peuvent être retenus, le cas échéant, si le projet ne se déroule pas à la satisfaction du Comité de gestion.

Des visites de site ont été entreprises en 2002-2003 pour chacun des projets de ce programme. Au 31 mars 2003, tous les projets du premier concours avaient été visités ainsi que 5 projets du 2^e concours. Des recommandations pour apporter des améliorations sont émises et le Comité de gestion en fera le suivi. La suite des visites se fera en 2003-2004.

Projets d'envergure

VRQ demande qu'un conseil d'administration soit formé pour assurer la direction des projets. Un observateur de VRQ est présent aux séances de ce CA.

Les mécanismes de suivi sont :

- Au démarrage du projet, les promoteurs doivent remplir les conditions émises par le Conseil d'administration de VRQ avant de recevoir le 1^{er} versement;
- Le suivi de la première année se fait par l'analyse de rapports trimestriels qui comprennent un rapport financier, un rapport d'avancement des travaux et les priorités pour le prochain trimestre;
- Le suivi des années subséquentes se fait par l'analyse de rapports semestriels, celui du 1^{er} avril constituant le rapport annuel qui doit inclure : le plan opérationnel de l'année suivante, un pro forma budgétaire détaillé de l'année suivante ainsi qu'un rapport d'activité.

Un Comité de gestion et de suivi de VRQ examine et approuve, le cas échéant, les documents exigés ou demande des correctifs. Les versements, effectués sur une base trimestrielle, peuvent être retenus si le projet ne se déroule pas selon les prévisions. Le Conseil d'administration de VRQ est informé sur une base régulière du déroulement des projets et prend les décisions nécessaires sur des modifications à apporter s'il y a lieu.

Pour les autres programmes, de façon générale, VRQ retient un montant variant entre 10% et 15% du montant alloué au projet. Ce montant sera versé après réception et approbation du rapport final du projet.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 108 – Suite

Volet Valorisation

Le Comité de valorisation rencontre, sur une base régulière, les présidents-directeurs généraux des sociétés pour faire le suivi des activités. Il fait rapport au Conseil d'administration qui prend les décisions qui s'imposent. Une visite de site des quatre sociétés sera faite au début de l'année 2003-2004.

4) Évaluation de l'atteinte des objectifs pour les projets subventionnés durant les années précédentes :

Autant dans les volets Recherche que Valorisation, les travaux sont en cours pour élaborer une grille de critères de performance qui seront mesurés par des indicateurs. Les données seront compilées lorsque l'avancement des projets permettra de fournir des informations significatives.

Toutefois, pour le programme Soutien aux projets structurants, des visites effectuées et de l'analyse des rapports annuels, on peut tirer certaines conclusions générales sur l'impact de ce programme. En effet, on constate que les investissements de VRQ ont :

1. favorisé le partage d'infrastructures humaine et physique parmi différents groupes de chercheurs;
2. amené de nouvelles collaborations entre des chercheurs d'institutions, de disciplines et de groupes différents;
3. favorisé l'émergence de masses critiques;
4. aidé à augmenter la compétitivité des regroupements financés;
5. amené les chercheurs à établir des liens de communication avec les utilisateurs des résultats de leur recherche;
6. suscité, auprès des chercheurs, une préoccupation de valorisation (au sens large) des résultats de la recherche;
7. aidé au recrutement de chercheurs de haut niveau au Québec;
8. servi de bras de levier pour l'obtention d'autres fonds.

Il apparaît donc que les objectifs de VRQ ont été atteints. Le niveau d'atteinte varie toutefois d'un projet à l'autre mais, dans tous les cas analysés, l'impact de VRQ a été indéniablement positif.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 109 - Liste des projets et montants alloués par Génome Québec; critères utilisés dans la sélection des projets, mécanismes prévus pour vérifier si le projet a atteint les objectifs pour lesquels les montants ont été alloués, évaluation de l'atteinte des objectifs pour les projets qui ont bénéficié d'une aide les années précédentes.

Réponse :

Les montants d'engagements présentés dans les tableaux suivants correspondent aux déboursés de Génome Québec à partir des contributions reçues ou anticipées des gouvernements provincial et fédéral et d'autres partenaires.

Dans le cadre du concours 1 de Génome Canada, la contribution du gouvernement du Québec est de 40 M\$. En ce qui concerne le Concours 2 de Génome Canada, la contribution demandée au gouvernement du Québec est de 32,8 M\$.

1) Liste des projets et montants alloués par Génome Québec dans le cadre des programmes suivants :

Concours 1 de Génome Canada

Institution participante	Titre du projet	Montant engagé* (montant tot.**)
Université McGill	Réseau de Montréal de pharmaco-protéomique et de génomique structurale (John J.M. Bergeron)	3 566 846 \$ (13 496 000 \$)
Université McGill	Projets de génomique fonctionnelle utilisant des organismes modèles (Howard Bussey)	999 284 \$ (2 732 000 \$)
Université McGill	Génétique régulatrice : Identification des polymorphismes régulateurs dans le génome humain (T. Hudson)	4 410 806 \$ (11 984 000 \$)
Université de Montréal	La génomique dans la société : responsabilités et droits (Bartha Maria Knoppers)	1 001 201 \$ (2 868 000 \$)
Centre de recherche du CHUL	Atlas des profils de génomique de l'action de stéroïdes (Fernand Labrie)	9 985 337 \$ (20 676 000 \$)
Centre d'innovation Génome Québec et Université McGill	Plate-forme de science et technologie Centre d'excellence en génomique de Montréal (T. Hudson)	8 552 424 \$ (18 582,000 \$)
	Frais généraux de préparation de projets	500 000 \$ (500 000 \$)
	Frais administratifs, communication et gestion de projets	5 263 000 \$ (9 000 000 \$)
Projets interprovinciaux		
UQAM	Génomique fonctionnelle du stress abiotique (F. Sarhan)	1 112 820 \$ (4 010 000 \$)
Université de Montréal	Programme des séquences EST de protistes (F. Lang)	875 014 \$ (3 280 000 \$)
Montant total engagé pour le concours 1		36 266 732 \$
(Montant total pour le concours 1)		(87 128 000 \$)

* : Montants engagés : Données de Génome Québec, le 17 juin. À cette somme, s'ajoute 1 295 276 \$ (sur un total de 3 008 000 \$) de frais associés au développement de chaque projet;

** : Coût total du projet tel qu'apparaissant à la convention de subvention intervenue entre le MRST et Génome Québec (23 octobre 2002). Contrairement à la ligne qui précède, le coût total de chaque projet inclut les frais associés au développement de chaque projet. Les projets interprovinciaux seront couverts par la convention de subvention à intervenir pour le concours 2.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 109 – Suite

Concours 2 de Génome Canada*

Institution ou entreprise participante	Titre du projet	Montant engagé* (montant tot.**)
Projets émanant des universités		
Université de Sherbrooke	Génomique fonctionnelle à haut rendement par l'entremise de technologies reposant sur l'acide nucléique modifié (S. Abou Elela)	1 223 160 \$ (5 532 000\$)
Universités Montréal, Laval, Sherbrooke et McGill	Réseaux régulateurs de l'expression génétique du génome à l'organisme (B. Coulombe)	1 288 048 \$ (11 000 000\$)
Université McGill	Une carte haplotype du génome humain – outil biomédical pour la recherche génétique au Canada (T. Hudson)	1 260 680 \$ (15 236 000\$)
Université Concordia	Approche génomique servant à l'identification d'enzymes fongiques pour les processus industriels et la restauration de l'environnement (A. Tsang)	724 635 \$ (7 512 000\$)
Université Laval	Génomique fonctionnelle de la régulation des arbres (J. MacKay)	1 381 198 \$ (8 752 000\$)
Université de Montréal	Génomique fonctionnelle, pharmacogénomique et étude protéomique de la réponse immunitaire normale et de celles associées à des maladies reliées au système immunitaire (R-P. Sékaly)	1 540 120 \$ (15 000 000\$)
Projets émanant des entreprises		
Xenon Genetics Research	Dépistage de mutations à haut rendement des gènes de canaux ioniques associés aux troubles neurologiques héréditaires (G. Rouleau)	573 915 \$ (5 968 000\$)
Xenon Genetics Research	Dissection génétique des traits complexes au moyen de l'analyse phénotypique et de l'expression des souches congéniques recombinantes chez la souris (E. Skamene)	856 369 \$ (8 645 000\$)
SignalGene	Étude intégrée de génomique pour la santé des femmes (M. Fillion)	1 873 546 \$ (8 151 000\$)
Elitra	Identification des gènes essentiels du génome du <i>Candida albican</i> et application à la découverte de médicaments antifongiques (T. Roemer)	75 000 \$ (5 740 000\$)
Montant total engagé pour le concours 2 (Montant total pour le concours 2)		10 796 671 \$ (91 536 000 \$)

* : Montants engagés : Données de Génome Québec, le 17 juin 03 (exclut les frais associés au développement de chaque projet: 76 826 \$)

** : Coût total du projet selon les données de Génome Québec

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Étude des crédits 2003-2004

Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle

QUESTION 109 – Suite

Autres programmes

Projet	Montant engagé
Projet Cart@gène	14 773 \$
Projets Bioinformatique	88 547 \$
Cumulatif des montants engagés au 15 juin 2003	103 320 \$
Total des montants engagés au 15 juin 2003 :	47 166 723 M\$

2) **Critères utilisés dans la sélection des projets**

Le processus de sélection est sensiblement le même pour les trois concours de Génome Canada². L'évaluation scientifique est sous la responsabilité d'un comité d'experts internationaux choisis conjointement par le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) et Génome Québec.

Concours de Génome Canada³

L'évaluation des projets par Génome Québec se fait à deux niveaux. Le premier niveau est sous la responsabilité d'un comité de sélection qui évalue la pertinence stratégique de chaque projet selon la lettre d'intention. Le deuxième niveau est sous la responsabilité d'un comité d'experts internationaux choisis conjointement par le FRSQ et Génome Québec. Les travaux de ce comité sont placés sous l'égide du FRSQ. Génome Québec fait faire l'analyse économique de la portée des projets recommandés par deux consultants. La décision finale est prise par le conseil d'administration de Génome Québec.

Premier niveau

(sur la base des Lettres d'intention)

Le comité de sélection évalue chaque projet selon les critères suivants :

- L'innovation et l'accélération stratégique de la recherche en génomique;
- L'importance et l'originalité des questions de recherche et des résultats attendus;
- L'impact international anticipé des résultats de recherche;
- Les avantages pour l'industrie des biotechnologies au Québec et au Canada;
- Le caractère de « grand projet » de la soumission;
- Les retombées économiques directes possibles.

Deuxième niveau

Le comité de pairs s'occupe principalement des questions suivantes :

- L'excellence scientifique dans le domaine de la recherche en matière de génomique;
- L'impact international anticipé des résultats de recherche;
- La qualité et l'expérience des équipes de chercheurs rattachées aux projets à grande échelle;
- La pertinence de la formation et de l'expérience des candidats relativement aux travaux de recherche proposés et, plus particulièrement, leurs contributions antérieures dans le domaine de la génomique;
- L'impact du projet sur la formation des jeunes chercheurs;
- Le niveau de collaboration avec les autres chercheurs internationaux et avec les chercheurs affiliés aux universités, aux gouvernements et à l'industrie;
- Les indicateurs de rendement scientifique;
- Le respect des normes internationales d'éthique.

² Les projets du concours 1 ont été évalués par un seul comité, soit le comité scientifique d'experts internationaux, dont les membres ont été choisis conjointement par le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) et Génome Québec. Les recommandations de ce comité ont été présentées au conseil d'administration de Génome Québec.

³ D'après : <http://www.genomequebec.com/asp/dirProgrammes/selectionCriteria.asp>, 21 mai 2003.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Étude des crédits 2003-2004

Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle

QUESTION 109 – Suite

- 3) Mécanismes prévus pour vérifier si le projet a atteint les objectifs pour lesquels les fonds ont été alloués :

Génome Québec a créé un cadre de gestion afin de suivre l'évolution des projets. Le suivi de l'avancement des projets en matière de résultats est effectué sur la base de trois axes : scientifiques, commerciaux et financiers ainsi que sociaux et économiques. Deux outils de gestion ont été développés soient :

- A) Un manuel d'organisation de projet : un outil de référence qui constitue la fondation du fonctionnement du projet.

Le document englobe les éléments suivants :

- 1) Présentation générale du projet (contexte du projet, objectifs généraux, envergure du projet)
- 2) Organisation interne
- 3) Planification globale des travaux
- 4) Principaux jalons à rencontrer
- 5) Livrables
- 6) Estimés budgétaires
- 7) Principaux facteurs de performance ou de succès et de risque
- 8) Résultats attendus et indicateurs de performance ou succès

- B) Rapport d'état de projet : rapport de suivi qui présente sur une base trimestrielle les différents éléments qui décrivent :

- 1) Un état global sur l'état d'avancement du projet
- 2) Le suivi des principaux jalons
- 3) Un plan mis à jour
- 4) Un tableau de bord indiquant l'état des indicateurs de succès selon les trois axes : scientifiques, commerciaux et financiers ainsi que sociaux et économiques
- 5) L'explication des écarts
- 6) Les problématiques non résolues et les plans d'action proposés
- 7) Un retour sur les problématiques passées et les résultats des actions entreprises pour y remédier
- 8) Un état des actions entreprises pour protéger la propriété intellectuelle des découvertes

- 4) Évaluation de l'atteinte des objectifs pour les projets subventionnés durant les années précédentes :

Pour tous les projets du Québec, un rapport d'état trimestriel est exigé et analysé par le bureau de gestion de projets de Génome Québec.

Tous les projets sont aussi soumis à une évaluation de mi-parcours par un comité international d'évaluation scientifique mis sur pied par Génome Canada. D'ailleurs, les projets du concours 1 viennent tout juste d'être soumis à cette étape de mi-parcours, étape déterminante pour la poursuite de financement des projets. Pour les projets du Québec, une représentante du ministère du Développement économique et régional (MDER) était présente à ce processus d'évaluation, à titre d'observatrice.

Les projets du concours 2, et éventuellement ceux du concours 3, seront assujettis au même processus d'évaluation de la part de Génome Canada.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Étude des crédits 2003-2004

Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle

QUESTION 110 - Dans le cadre de la mission horizontale du MRST, liste de toutes les activités de recherche ou programmes menés par d'autres ministères ou organismes gouvernementaux, état de la situation sur ces activités, dont notamment : les sommes engagées, le personnel affecté à ces projets ou les programmes et rapports d'évaluation.

Réponse :

Activité : Observatoire-réseau du système d'innovation québécois (ORSIQ)

Objectif : encadrer et enrichir les activités de veille et de prospective en matière de recherche, de science, de technologie et d'innovation et assurer la concertation des ministères et organismes actifs en ces matières.

Partenaires du MDER : l'ORSIQ regroupe trois missions du ministère du Développement économique et régional (Recherche, Science et Technologie; Industrie et Commerce; Régions) et les organismes suivants : le Consortium canadien sur les indicateurs de science et d'innovation (CSIIC), le Conseil de la science et de la technologie (CST), l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT), le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) et le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ).

État de situation des activités : l'ORSIQ a été créé en avril 2002. Le ministère et l'ORSIQ ont développé conjointement un premier produit : le *tableau de bord du système d'innovation québécois*. Celui-ci a été mis en ondes le 17 juin 2003 sur le site Web du MDER. L'ORSIQ procède présentement à l'élaboration de la vision du *tableau de bord des systèmes régionaux d'innovation*.

Montant engagé : 810 000 \$ (contrats pour les exercices financiers 2001-2002 à 2004-2005)

Personnel régulier affecté : 2,0 années-personnes (exercice financier 2002-2003)

Activité : Observatoires régionaux

Objectif : assurer, en collaboration avec l'ORSIQ, un suivi continu de l'évolution des systèmes régionaux d'innovation, documenter les « opportunités » de développement propres aux spécificités régionales et soutenir les décideurs et acteurs tant régionaux que provinciaux dans leurs décisions stratégiques.

Partenaires du MDER : outre les partenaires de l'ORSIQ, le Conseil régional de développement de la Mauricie, le Conseil régional de développement de l'Estrie et le Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent.

État de situation des activités : mise en place, en mars 2003, de trois projets pilotes d'observatoire régional (régions du Bas-Saint-Laurent, de l'Estrie et de la Mauricie). Chaque observatoire procède actuellement à la mise en place de sa structure organisationnelle et de ses produits et services prévus à son plan d'affaires.

Montant engagé : 390 000 \$ (130 000 \$ par projet pilote, répartis sur trois exercices financiers : 2001-2002 à 2003-2004)

Personnel régulier affecté : 1,0 année-personne (exercice financier 2002-2003)

Le MDER procédera à l'évaluation de chaque observatoire régional à l'automne 2004.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Étude des crédits 2003-2004

Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle

QUESTION 110 - suite

Activité : Carte des compétences en recherche au Québec

Objectifs : le projet *Carte des compétences en recherche au Québec* est né de la *Politique québécoise de la science et de l'innovation* (PQSI), adoptée en janvier 2001. Il s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec d'enrichir son suivi de la recherche et de l'innovation. Le projet poursuit les objectifs suivants :

- faciliter le repérage des compétences en recherche universitaire;
- permettre aux universités québécoises de mieux définir leur compétence ainsi que leur stratégie de développement de la recherche;
- répondre aux demandes d'information provenant des milieux politique, scientifique et entrepreneurial;
- favoriser la collaboration entre les chercheurs d'ici et d'ailleurs.

Le projet *Carte des compétences en recherche au Québec* comprend trois dispositifs informationnels :

- le Répertoire de la recherche publique au Québec (répertoire des chercheurs : CV, domaine de recherche, publications, etc.);
- l'Entrepôt de données dénominalisées, de statistiques et d'indicateurs;
- le Registre des regroupement de recherche au Québec (instituts, centres, groupes, etc.).

Partenaires du MDER : le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT), le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) et le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ). Le ministère de l'Éducation participe également au développement du projet.

État de situation des activités :

- Répertoire de la recherche publique au Québec : mise en ligne depuis plus d'un an sur le site Web des trois Fonds de soutien à la recherche.
- Entrepôt de données dénominalisées, de statistiques et d'indicateurs : mise en ligne réalisée en mode test auprès de quelques partenaires ciblés. La mise en ligne officielle est prévue à l'automne 2003.
- Registre des regroupement de recherche au Québec : mise en ligne prévue en 2004.

Montant engagé : 900 000 \$ (contrats pour les exercices financiers 2001-2002 à 2003-2004)

Personnel régulier affecté : 3,5 années-personnes (exercice financier 2002-2003)

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 111 - Liste des entreprises ou consortiums d'entreprises qui ont bénéficié d'un visa favorable et liste de ceux et celles qui ont reçu un avis défavorable pour crédit d'impôt pour des projets de recherche précompétitive et montant du crédit d'impôt.

Réponse :

Groupement d'entreprises	Projet	Coût estimé du projet^{4, 5}	Région administrative	Secteur	État de la demande
<ul style="list-style-type: none"> • CO2 Solution inc. • Médicago inc. 	Développement et production d'enzymes à usages industriels	2,5 M\$	<ul style="list-style-type: none"> • Capitale-Nationale (Sainte-Foy) • Capitale-Nationale (Val Béclair) 	Biopharmaceutique	Visa émis : 28-04-2002 Visa échu : Août 2003
<ul style="list-style-type: none"> • Oerlikon Contraves • Secmat S.A. 	Développement d'un système d'identification automatique	2,416 M\$	<ul style="list-style-type: none"> • Montérégie (Saint-Jean-sur-Richelieu) • La Verrière (France) 	Communications	Visa émis : 24-01-2003 Visa échu : Mars 2004
<ul style="list-style-type: none"> • Oerlikon Contraves • FN Herstal S.A. 	Station de tir protégé et contrôlé à distance	2,378 M\$	<ul style="list-style-type: none"> • Montérégie (Saint-Jean-sur-Richelieu) • Liège (Belgique) 	Mécanique	Visa émis : 22-11-2002 Visa échu : Juin 2004

⁴ Ces montants représentent les coûts estimés des projets sans qu'ils soient nécessairement acceptés comme tels (totalement ou en partie) par le ministère du Revenu du Québec (MRQ) dans le calcul des crédits d'impôt R-D accordés. Les entreprises sont pleinement informées, lors de la soumission de la demande, que l'admissibilité de chacune des dépenses effectuées dans le cadre du visa de recherche précompétitive relève du MRQ qui fait une vérification a posteriori. Le ministère du Développement économique et régional (MDER) ne fait que reconnaître le caractère précompétitif (générique) de la recherche et de l'acceptabilité du partenariat.

⁵ De ce fait, nous ne connaissons pas le montant exact des crédits d'impôt R-D accordés. Le montant des crédits accordés serait au maximum de l'ordre de 40 % des coûts estimés en supposant que toutes les dépenses sont acceptées par le MRQ conformément à la Loi sur les impôts.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle

QUESTION 111 - Liste des entreprises ou consortiums d'entreprises qui ont bénéficié d'un visa favorable et liste de ceux et celles qui ont reçu un avis défavorable pour crédit d'impôt pour des projets de recherche précompétitive et montant du crédit d'impôt.

Réponse :

Groupement d'entreprises	Projet	Coût estimé du projet ^{4,5}	Région administrative	Secteur	État de la demande
<ul style="list-style-type: none"> • CO2 Solution inc. • Médicago inc. 	Développement et production d'enzymes à usages industriels	2,5 M\$	<ul style="list-style-type: none"> • Capitale-Nationale (Sainte-Foy) • Capitale-Nationale (Val Béclair) 	Biopharmaceutique	Visa émis : 28-04-2002 Visa échu : Août 2003
<ul style="list-style-type: none"> • Oerlikon Contraves • Secmat S.A. 	Développement d'un système d'identification automatique	2,416 M\$	<ul style="list-style-type: none"> • Montérégie (Saint-Jean-sur-Richelieu) • La Verrière (France) 	Communications	Visa émis : 24-01-2003 Visa échu : Mars 2004
<ul style="list-style-type: none"> • Oerlikon Contraves • FN Herstal S.A. 	Station de tir protégé et contrôlé à distance	2,378 M\$	<ul style="list-style-type: none"> • Montérégie (Saint-Jean-sur-Richelieu) • Liège (Belgique) 	Mécanique	Visa émis : 22-11-2002 Visa échu : Juin 2004

⁴ Ces montants représentent les coûts estimés des projets sans qu'ils soient nécessairement acceptés comme tels (totalemment ou en partie) par le ministère du Revenu du Québec (MRQ) dans le calcul des crédits d'impôt R-D accordés. Les entreprises sont pleinement informées, lors de la soumission de la demande, que l'admissibilité de chacune des dépenses effectuées dans le cadre du visa de recherche précompétitive relève du MRQ qui fait une vérification a posteriori. Le ministère du Développement économique et régional (MDER) ne fait que reconnaître le caractère précompétitif (générique) de la recherche et de l'acceptabilité du partenariat.

⁵ De ce fait, nous ne connaissons pas le montant exact des crédits d'impôt R-D accordés. Le montant des crédits accordés serait au maximum de l'ordre de 40 % des coûts estimés en supposant que toutes les dépenses sont acceptées par le MRQ conformément à la Loi sur les impôts.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 111 - Liste des entreprises ou consortiums d'entreprises qui ont bénéficié d'un visa favorable et liste de ceux et celles qui ont reçu un avis défavorable pour crédit d'impôt pour des projets de recherche précompétitive et montant du crédit d'impôt.

Réponse :

Groupement d'entreprises	Projet	Coût estimé du projet^{4,5}	Région administrative	Secteur	État de la demande
<ul style="list-style-type: none"> • RP-145 • R/D Tech Lyrtech 	Nouvelles technologies miniaturisées en contrôle non destructif combiné avec des architectures DSP/FPGA	10,97 M\$	<ul style="list-style-type: none"> • Québec • Québec 	Physique Électronique	<ul style="list-style-type: none"> • Visa émis : 22-11-2002 • Visa échu : Janvier 2005
<ul style="list-style-type: none"> • RP-148 • R/D Tech Lyrtech 	Nouvelles technologies en contrôle non destructif pour l'évaluation de l'intégrité de structures industrielles en utilisant ultrason/courants de Foucault multiélément et systèmes de surveillance intelligents orientés objet	7,9 M\$	<ul style="list-style-type: none"> • Québec • Québec 	Électronique Informatique	<ul style="list-style-type: none"> • Visa émis 16-09-2002 • Visa échu : 01-05-2005
<ul style="list-style-type: none"> • RP-149 • CMC Électronique Boeing (Californie) 	Communications contrôleur : pilote par liaison de données	6,6 M\$	<ul style="list-style-type: none"> • Montréal (Ville Saint-Laurent) • États-Unis 	Électronique Informatique	<ul style="list-style-type: none"> • Visa émis : 17-03-2003 • Visa échu : 31-12-2004
<ul style="list-style-type: none"> • RP-150 • CMC Électronique Honeywell (Minneapolis) 	Local Area Augmentation System (LAAS)	8,5 M\$	<ul style="list-style-type: none"> • Montréal (Ville Saint-Laurent) • États-Unis 	Informatique	<ul style="list-style-type: none"> • Visa émis : 05-03-2003 • Visa échu : 01-10-2005

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle

N ^o dossier	Nom du consortium et membres fondateurs	Mandat	Budget annuel	Sources de financement	Secteur	État de la demande
CRP-12	Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec (CRIAQ) ❖ Pratt & Whitney Canada ❖ Bombardier Aéronautique ❖ Bell Helicopter Textron ❖ CAE ❖ CMC Électronique ❖ EMS Technologies ❖ 6 institutions universitaires québécoises, dont École Polytechnique, Laval, Sherbrooke, Concordia, ETS, McGill, Chicoutimi	Accroître la compétitivité internationale de l'industrie aérospatiale par la recherche, l'innovation et la formation	❖ Fonctionnement : 1,1 M\$	❖ Fonctionnement : - Entreprise : 300 k\$/an - Universités : 300 k\$/an - FQRNT : 670 k\$/an ❖ Budget R-D est variable et assuré selon le ratio : 25 % : entreprises 75 % : autres, dont VRQ, universités et divers organismes subventionnaires	Aérospatiale	Dans l'état actuel de son fonctionnement, le CRIAQ est un centre de gestion de projets de R-D. Il n'est pas accrédité à titre de consortium de recherche précompétitive.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 112 - Copie à jour de la liste de classement de tous les documents disponibles dans votre ministère ou organisme tels que prescrit par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Réponse :

En vertu de l'article 15 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitres A-2.1), notre liste de classement est disponible pour consultation sur place et pendant les heures habituelles de travail.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL
RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Étude des crédits 2003-2004

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

QUESTION 113 - État de situation du suivi donné aux engagements contenus dans le plan Québec-Régions en précisant les sommes versées pour 2002-2003 ainsi que les prévisions pour 2003-2004.

Réponse :

Les questions 8 (général) et 76 (de la section régions) traitent déjà de ce sujet de manière plus complète. Un tableau couvrant la partie science et technologie est joint.

La nature même des engagements ne permet pas toujours de préciser les sommes versées.

Orientation	Numéro de l'engagement	Moyen d'action	ACTIONS et MOYENS
Contribuer au développement de secteurs à fort potentiel et au développement de créneaux d'excellence.	01.02	Dans les limites budgétaires, poursuivre, dans le domaine de la recherche, du développement et de l'innovation, la participation financière du ministère à des projets visant : - à dresser les profils régionaux ou les profils sectoriels des régions; - à permettre le positionnement technologique des régions ou de secteurs d'activité dans ces régions; - à favoriser l'émergence de nouveaux créneaux d'excellence ou la consolidation de créneaux existants; - à soutenir des projets d'immobilisation en lien avec les créneaux d'excellence établis.	Le programme de soutien aux initiatives de concertation régionale en recherche, science, technologie, et innovation (psicr) a permis des investissements de 4,4 millions en 2002-2003 et il devrait permettre d'investir 2,6 millions pour l'exercice 2003-2004. Participation aux travaux des projets ACCORD lorsque requis.
Contribuer au développement de secteurs à fort potentiel et au développement de créneaux d'excellence.	01.03	Veiller à ce que les fonds subventionnaires de recherche appuient le développement des créneaux d'excellence établis.	L'Action concertée en Sciences de la mer (régions 01,09,11) approuvée par le Conseil des ministres. Engagements de 200 000 \$ en 2002-2003 et de 25 000 \$ pour 2003 2004.
Contribuer au développement de secteurs à fort potentiel et au développement de créneaux d'excellence.	01.04	Étendre à d'autres régions les observatoires régionaux en recherche, science et technologie, à la suite de l'évaluation des 3 projets pilotes en cours au Bas-Saint-Laurent, en Mauricie et en Estrie.	L'évaluation des 3 projets en cours, permettra une prise de décision pour l'intensité de l'effort à fournir.
Contribuer au développement de secteurs à fort potentiel et au développement de créneaux d'excellence.	01.05	Intensifier les démarches et accompagner les régions non pourvues de lieux de recherche et de développement pour la mise en place de tels lieux.	Mise en place de plusieurs centres en voie de réalisation dont le Centre de transfert de technologie en acériculture (CETTA-Bas-St-Laurent), le Centre de transformation du bois (Serex), le Laboratoire Perdure à Chicoutimi, la Vitrine éolienne en Gaspésie, etc.
Institutions d'enseignement comme pôle de développement : mettre en valeur la vitalité du partenariat existant entre les acteurs socio-économiques et les maisons d'enseignement.	10.14	Appuyer les universités en région dans leurs efforts de valorisation des résultats de la recherche conduisant, notamment, à la création d'entreprises régionales dans des secteurs d'excellence ou en émergence.	Un montant de 50 M\$ dans les 4 sociétés de valorisation de la recherche a été rendu disponible. Ces groupes sont : la Sovar (U.Laval et CHUQ), Univalor (U de Montréal, Polytechnique, HEC, CHUM) Gestion Valéo (Concordia et UQAM, UQAR, ETS) et MSBI (U.MCGill, U.Bishop et U de Sherbrooke).
Adapter les normes des programmes aux particularités régionales.	13.01	Revoir les normes du Programme d'appui au financement des infrastructures.	Une révision des normes du Programme d'immobilisation est actuellement en cours.
Adapter les normes des programmes aux particularités régionales.	13.02	Lors des nouvelles implantations d'organismes de recherche, le gouvernement examinera la possibilité de les implanter prioritairement dans les régions-ressources.	En continu